ONCLE ARTHUR
BANDES HERNIAIRES
ajustées et réparées
LANDRY
PHARMACIEN
51 Rue NOTRE-DAME Joliette

L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE
ME
GUIDE

Valois abbé O.
Ass.-directeur

films DEVELOPPEMENT ET IMPRESSIONS
SERVICE DE 12 HEURES
PHARMACIE GADOURY
29
NOTRE-DAME
PORTE VOISINE DU BUREAU DE POSTE

Vol. XXV, No 38 — JOLIETTE, JEUDI 4 NOVEMBRE 1937 — DEUX SOUS LE NUMERO

"Une pieuse et salutaire pensée"

JE FUS CE QUE TU ES

Sur la tombe du savant Alcuin, on grava cette épitaphe qu'il avait lui-même composée: "Je fus ce que tu es, un voyageur dont on parla quelque peu sur cette terre; tu seras un jour ce que je suis. J'ai poursuivi d'une vaine ardeur les délices du monde, je suis maintenant poussière et cendre..."

"Je fus ce que tu es", c'est-à-dire un homme vivant sur la terre, appelé à un bonheur éternel, mais toujours accablé de mille maux, souvent victime de sa faiblesse et sans cesse à la recherche du bonheur.

Qui ne cherche pas le bonheur? Qui n'ambitionne pas d'améliorer son sort? Qui n'espère pas vivre des jours meilleurs? Qui n'entrevoit pas avec joie la fin de telle épreuve, la guérison de telle maladie, l'heureux jour où il lui sera possible de déposer tel fardeau? Toute la vie y passe. Il faut de l'espérance à l'homme, c'est même une vertu; mais, en suivant la "voie royale" dont parle l'Imitation, notre espérance en des biens immortels jette sur la vie une grande et bienfaisante lumière. Et, ces espoirs ne sont jamais déçus à moins que nous les ruinions nous-mêmes.

Pendant que nous poursuivons des bonheurs terrestres qui s'enfuient sans cesse devant nous comme l'horizon aux yeux du voyageur, les tombes se multiplient autour de nous. Nous trouvons, il est vrai, cent prétextes pour expliquer le départ de nos proches et de nos amis: à son âge on devait s'y attendre, il a manqué de prudence, il valait aussi bien mourir que de vivre en cet état, son corps était complètement épuisé, etc. Et, nous passons, pleins de vie et de jeunesse peut-être, toujours exposés aux maux et aux dangers qui ont couché les autres dans le tombeau; mais vivant comme si nous ne devions pas mourir.

"C'est, dit Bossuet, une étrange faiblesse de l'esprit humain que jamais la mort ne lui soit présente, quoiqu'elle se mette en vue de tous côtés, et en mille formes diverses. On n'entend dans les funérailles que des paroles d'étonnement, de ce que ce mortel est mort. Chacun rappelle en son souvenir depuis quel temps il lui a parlé, et de quoi le défunt l'a entretenu; et tout d'un coup il est mort. Voilà, dit-il, ce que c'est que l'homme! Et celui qui le dit, c'est un homme; et cet homme ne s'applique rien, oublieux de sa destinée!..."

"Je fus ce que tu es", mais serons-nous longtemps ce que nous sommes? Les générations succèdent aux générations et la masse des vivants est toujours en mouvement vers l'éternité. "Retirez-vous, disent-ils, continue Bossuet, c'est maintenant mon tour. Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous, d'autres nous verront passer, qui doivent à leurs successeurs le même spectacle. O Dieu! encore une fois, qu'est-ce que de nous? Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas! si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus! et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien: un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant: on ne m'a envoyé que pour faire nombre; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait pas moins été jouée, quand je serais demeuré derrière le théâtre".

Le génie ne pouvait mieux mesurer la petite place que l'homme tient dans le temps. Il y a bien peu de temps nous n'étions pas et personne ne s'en inquiétait; dans peu de temps, nous ne serons plus, et qui parlera de nous? Ces pensées pourraient nous troubler si nous n'avions pas une âme immortelle.

Pour atteindre notre fin, il faudra nécessairement que s'ouvre un tombeau. Et, l'homme ne doit jamais l'oublier durant les quelques minutes qu'il attend sur la terre, en compagnie des autres hommes, que s'ouvrent les portes éternelles.

TU SERAS CE QUE JE SUIS

Les morts parlent aux vivants... Le Seigneur m'a appelé et j'ai dit: me voici. La terre dérobe à vos yeux les débris hideux de mon corps et les fleurs ornent mon tombeau. "Je fus ce que tu es... tu seras ce que je suis." Ou, selon le mot de l'Ecriture: "Souviens-toi de mon sort, car le tien sera semblable. Hier à moi, et à toi aujourd'hui". (Eccli. c. 38, vs 23).

Nos morts, nos chers défunts! Qu'avons-nous fait pour eux depuis qu'ils sont partis, depuis novembre 1936 en particulier? L'herbe qui croît sur leurs tombes n'est-elle pas l'image de notre oubli? Nous les aimions bien pourtant! Ils furent bons, charitables, patients; ils surent mourir dans des sentiments qui calmèrent un peu notre douleur, Nous avions pris le deuil au sujet de leur corps". (Eccli. c. 41, vs 14) Mais leur âme?

Nos chers défunts! Nous leur avons fait de grandes funérailles. On en a parlé. Les parents et les amis se pressaient autour du cercueil; il y avait des fleurs; et tous répétaient à la famille leur peine, leurs regrets et les mots qui consolent. "Les soins des funérailles, dit saint Augustin, les conditions honorables de la sépulture, la pompe des obsèques, sont plutôt une consolation pour les vivants qu'un secours pour les morts". Sans doute, il faut entourer d'honneur et de respect les corps que nous avons aimés et qui furent les temples du Saint-Esprit, mais il ne faut pas que les pompes de la sépulture fassent oublier que les âmes peuvent avoir besoin d'autres soins.

Prier pour les morts, c'est "une pieuse et salutaire pensée"; la foi nous l'enseigne et nous le croyons. Nous pouvons donc secourir ceux qui ne sont plus. Ils ont peut-être besoin de nous; ils nous tendent peut-être les bras comme ils le faisaient sur la terre. Puis il y a tant d'âmes oubliées des hommes et qui attendent en vain l'eau d'une prière, d'un sacrifice ou d'une aumône.

"Tu seras ce que je suis", cela nous effraie! Un jour ou l'autre ce sera pourtant notre lot. Par la mort nous obtiendrons le véritable bonheur, le seul qui mérite nos attentions et nos recherches. La sainte Ecriture sait le rappeler d'une façon tout à fait consolante: "Mais les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas. Aux yeux des insensés ils ont paru mourir, et leur sortie de ce monde a été regardée comme une affliction, et leur séparation d'avec nous comme un anéantissement, et cependant ils sont en paix; et s'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est pleine d'immortalité. Leur tribulation a été légère, et leur récompense sera grande, car Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de Lui. Il les a mis à l'épreuve comme l'or dans la fournaise, il les a agrées comme une hostie d'holocauste, et quand leur temps sera venu, il les regardera favorablement. Les justes brilleront, et ils étincelleront comme les feux qui courent à travers les roseaux... Mais les impies seront punis selon l'iniquité de leurs pensées, eux qui ont négligé le juste, et qui se sont éloignés du Seigneur". (Sap. c. 3, vs 6-11)

De par la volonté de Dieu, nous pouvons choisir dans le temps la demeure que nous occuperons dans l'éternité. Nous serons alors ce que nous aurons voulu être et rien au monde ne peut nous empêcher d'y être ce que nous aurons voulu. La mort confirmera notre choix.

Si le mois de novembre nous invite à prier pour les défunts, il évoque aussi de grandes vérités.

Abbé Omer VALOIS.

Décès de M. V. Dufresne

Samedi dernier, après quelques mois de maladie, la mort ravissait à l'affection des siens M. Viateur Dufresne, époux de Gabrielle Croteau.

Le défunt n'était âgé que de 28 ans. Outre son épouse, il laisse pour le pleurer une fillette: Manon; ses père et mère: M. et Mme Joseph Dufresne; deux soeurs : Mmes Dr Antonio Bellerose (Yvonne) et Dr Donat Bordeleau (Régina).

Tout le temps que la dépouille mortelle reposa en chapelle ardente ce fut une longue suite ininterrompue de visiteurs désireux de partager avec la famille la douloureuse épreuve qui venait de l'atteindre.

Et mardi, le jour des funérailles, c'est un cortège imposant qui reconduisit le défunt au lieu de son dernier repos.

La cérémonie funèbre eut lieu en la cathédrale. M. le ch. Lamarche, curé, fit la levée du corps. M. le chanoine Omer Bonin, cousin du défunt, chanta le service, assisté des abbés Gadoury et Amyot. Les abbés Mousseau et Coderre dirent des messes aux autels latéraux.

Outre les prêtres nommés plus haut on remarquait au choeur : M. le chanoine I. Gervais, les RR. PP. Fafard, sup., Cl. Dumontier ,ass.-supérieur, du Séminaire, R. Cholette et A. Forest, du Christ-Roi, G. Dumas et J.-A. Desjardins, du Noviciat; les abbés J.-B. Desrosiers, Viateur Ducharme, Hector-Ferland, Albini Lafortune, Elphège Filiatrault, Arsène Grégoire, Sylvio Laporte, Hector Geoffroy, plusieurs religieux et les novices S.-Viateur.

Dans la très nombreuse assistance, toutes les communautés de la ville étaient représentées par plusieurs de leurs membres. Il y avait aussi des délégués du bureau chef de la régie des liqueurs et de plusieurs associations.

Les porteurs étaient MM. Victor L'Heureux, Conrad Boisvert, Roland Perreault, Lucien Brousseau, Henri Perreault et Chs-A. St-Arnauld.

C'est par centaines que l'épouse du défunt et la famille Dufresne reçurent de partout des témoignages éloquents de sympathie.

L'Action populaire prie la famille d'agréer l'expression de ses vives condoléances.

Le "Petit Septuor"

AU SEMINAIRE

Le mercredi, 10 novembre ,le "Petit Septuor de la bonne chanson", sous la direction de M. Arthur Blaquière, sera de passage à Joliette.

Ce groupe de petits chanteurs, devenu si populaire à la radio, a donné, à date, environ 200 concerts de bonnes chansons dans les couvents et collèges et à la radio; il rentre actuellement d'une tournée de concerts dans la Nouvelle-Angleterre, où il a eu un très grand succès. La diction soignée, l'exécution astistique, dans un parfait ensemble d'harmonisations variées, la distinction de la tenue ont crée partout une impression des plus heureuses.

Le charme particulier de ces auditions, c'est la belle simplicité, la distinction et le naturel des jeunes artistes. M. Blaquière a eu l'heureuse idée de s'associer un choeur original et charmant qui comprend: ses deux filles ainées, 17 et 15 ans; ses deux garçonnets 13 et 11 ans; deux bambines jumelles de 9 ans. Les deux petites surtout y mettent une ingénuité et un entrain qui sont d'un effet irrésistible.

Enfin, le choix des pièces est du meilleur goût, comme on pourra s'en rendre compte le mercredi, 10 novembre prochain, à 7 h. 30, dans la salle accadémique du Séminaire. Quelques billets réservés seront en vente à la Procure du Séminaire, au prix de 25 sous; prix d5entrée, 10 sous.

Le concert sera agrémenté d'une causerie sur le mot Canada et ce qu'il inspire à Mgr J.-A. Pelletier.

Nouvelles gardes-malades

Les quotidiens de Montréal publiaient mardi soir la liste des gardes-malades des divers hôpitaux lesquelles ont subi avec succès les examens universitaires. Dans la liste nous relevons les noms de trois Joliettaines. Il y en a peut-être d'autres qui échappent à notre attention.

De l'hôpital St-Eusèbe: Mlle Florina Dostaler; de l'hôpital du Sacré-Coeur: Mme Germaine Gaudet; de l'hôpital Notre-Dame: Mlle Cécile Lamarche. Cette dernière est arrivée première, ex-aequo avec deux compagnes, en l'obstétrique.

A ces trois Joliettaines nos plus sincères félicitations.

Ne manquez pas

Ne manquez pas le 4e grand BINGO de Chicago, organisé par les Zouaves. Il aura lieu à la salle académique du Séminaire, jeudi prochain, le 11 à 8 h. 30.

Un prix pour chaque tour, et des prix de présence et de consolation sont l'enjeu de cette soirée. Et quels prix! Certains valent plus de $25.

Le billet de 25 sous donne droit à dix tours; celui de 45 sous permet de tenter sa change à toutes les parties que l'on jouera. Il n'y aura pas de tours spéciaux vendu dans la salle.

Les prix sont exposés chez M. Zénon Bellerose; les billets sont en vente au même endroit ainsi qu'à la pharmacie Gadoury.

Les gagnants de la dernière soirée sont Mlles Ephise Bacon, Pauline Paradis, Alida Auger, Laura Prévost, Flore Beaudry, Marie-Ange Prud'homme, Aline Wodon et Thérèse Lavigne; Mmes Philias Rivest, Hervé Bourdon, Amédée Henri et Aubert Marier; MM. Hector Fiset, René Perrault, Alf. Archambault, Georges Pouliot, Léo Rainville, Gérard Rondeau et Germain Houle.

Banquet de la C. de C. des jeunes

Jeudi dernier, tous les journaux l'ont annoncé, la Chambre de Commerce des jeunes, donnait un banquet où M. J.-C. Harvey a fait une conférence intitulée : "Démocratie et liberté".

Des hôtes distingués de la ville occupaient la table d'honneur : M. le maire J.-C. Perrault, les échevins Hector Mainville, J.-A. Boisvert, etc. La Chambre de Commerce a réussi à grouper dans la salle de réception de l'hôtel Joliette, environ 125 convives y compris les invités.

Les invités étaient des journalistes de la "Presse Associée" et des quotidiens de Montréal, accompagnés des amis de la cause que prêche l'hebdomadaire "Le Jour". Entre autres nous remarquions la présence de M. Hubert Désaulniers, secrétaire provincial de Québec pour la C. C. F.

M. Paul Boucher a présenté les orateurs. M. Bowman a parlé d'information de presse internationale, stipulant que les nouvelles d'agence sont 90% fausses et faites dans un but de propagande politique.

M. Conrad Boisvert eut la charge des remerciements d'usage.

M. Jean-Charles Harvey a intitulé sa conférence "Démocratie et liberté". Il a énoncé la beauté et la grandeur de la démocratie, dans une langue très riche et suivant un rythme mélodieux. Cette conférence était irradiée sur tout le réseau de Radio-Etat.

La démocratie est la source de la liberté de parole, d'écrit, d'association, liberté pronée par M. Harvey qui d'ailleurs fait partie de la Société des Droits de l'homme, dont M. Hubert Désaulniers est vice-président, et dont fait aussi partie M. Edmond Turcotte, ancien journaliste au "Canada".

M. Maurice Breton a remercié le conférencier.

M. le maire J.-C. Perrault appelé à parler a félicité M. Harvey de son talent.

Baptêmes à la cathédrale

Le 28 octobre, Marie-Thérèse-Andrée-Pierrette, fille de M. Euclide Racette et de Elisabeth Sylvestre. Parrain et marraine: M. André et Mlle Yvonne Racette. — Abbé V. Amyot.

* * *

Le 30, Marie-Huguette-Nicole-Denise, fille de M. Emile Courtemanche et de Cécile Morel. Parrain et marraine: M. et Mme Eusèbe Courtemanche grands-parents de l'enfant. Abbé Paul Toupin.

* * *

Le 31, Joseph-Jean-Claude-Emmanuel, fils de M. Emmanuel Brisson, électricien, et de Marie Déziel. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Poirier. — Abbé V. Amyot.

* * *

Le 3 novembre, Marie-Marguerite-Nicole, fille de M. Lionel Morin et de Simonne Dupont. Parrain et marraine: M. et Mme J.-B. Morin, de St-Ours.

Baptêmes à St-Pierre

Le 31, Marie-Raymonde-Lise, enfant de M. Flavien Jetté et de Cécile Dufault. Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Beaupré. — Abbé Yvon Vandal.

* * *

—Le 31, Marie-Alexandrine-Denise, fille de M. Hormisdas Brousseau et de Laurette Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Brousseau. — Abbé Yvon Vandal.

Décès de l'abbé Martin

Lundi est décédé à l'hôpital St-Eusèbe M. l'abbé Jean-Louis Martin, ex-curé de St-Pierre.

Né le 31 août 1885 à St-Jacques (aujourd'hui Ste-Marie). M. J.-L. Martin fit ses études à l'école primaire de sa paroisse et au collège Joliette. Ordonné prêtre par Mgr Archambault le 24 avril 1910, il fut successivement vicaire à St-Cuthbert de 1910 à 1913, à Mascouche de 1913 à 1917 et à Berthier de 1917 à 1924. Nommé curé à Saint-Côme il y demeura jusqu'en 1932 alors que l'obéissance l'appela à St-Pierre de Joliette. Il y resta jusqu'en septembre dernier.

La maladie, qui le minait depuis des mois, l'obligea à prendre sa retraite.

Ses qualités de coeur et d'esprit, particulièrement sa bonhomie, son bon sens, son zèle et sa charité, lui gagnèrent les coeurs de tous ceux qui le connurent. Les pauvres ont toujours trouvé en lui un ami, un soutien et un père.

Exposés à l'hôpital, ses restes furent transportés, hier, à l'église St-Pierre. M. le chan. Lamarche fit la levée du corps et présida la récitation de l'office des morts. Nombre de prêtres et une foule qui remplissait l'église assistèrent à la cérémonie.

Les funérailles de ce digne prêtre ont eu lieu ce matin, en l'église de St-Pierre. S. E. Mgr Papineau chanta le service et fit l'oraison funèbre. Nous donnerons la semaine prochaine le compte rendu du cette imposante cérémonie.

Survivent au défunt: ses père et mère, M. et Mme Lucien Martin, de Ste-Marie; ses frères: M. Gustave, en Alaska; le R. Père Gérard, o.m.i., en Afrique; le R. Frère Alphonse, o.m.i., à la Baie d'Hudson; MM. Clément, de Joliette; Joseph, de Ste-Marie; ses soeurs; Srs Jeanne de Canti et Marie-Jacques, des religieuses de Ste-Anne; Mlles Marie-Joseph et Marguerite.

A la famille, nous offrons l'expression de nos sincères sympathies.

M. P. Boucher à l'honneur

Samedi et dimanche derniers, la Fédération des Chambres de Commerce des jeunes a tenu à l'hôtel Windsor, Montréal, sa convention annuelle. Une vingtaine de Chambres, dont celle de Joliette, avaient envoyé des délégués. Représentaient notre ville: MM. Paul Boucher, président; Conrad Boisvert, Maurice Breton, Philippe Durand, le notaire Lafortune, Roland Boisvert et Maurice Masse.

Aux élections qui eurent lieu, M. Paul Boucher fut élu conseiller de la Fédération. Ce choix nous réjouit de même qu'il nous est agréable de souligner que les deux résolutions présentées par notre Chambre ont été acceptées d'emblée. L'une demandait que l'on voit à la fondation de bibliothèques municipales; l'autre, à l'amélioration du sort des commis, par l'augmentation des salaires et la diminution des heures de travail.

Belle fête colombienne

La fête organisée par les Chevaliers de Colomb de St-Jérôme a remporté un grand succès, dimanche le 31 octobre, jour de la solennité du Christ-Roi.

Plus de 80 candidats ont été initiés.

Une forte délégation de 200 Joliettains a assisté à ces cérémonies qui se sont déroulées de 9h. 30 a.m., à 9 h. p. m.

Mariages à St-Pierre

Le 30, M. l'abbé O. Arcahmbault, curé, bénissait le mariage de M. René Perreault, épicier au Christ-Roi, fils de M. et Mme Albert Perrault, de St-Ambroise, avec Mlle Thérèse Fontaine, fille de M. J.-B. Fontaine, courtier en assurances. Les deux pères servaient de témoins.

* * *

—Le même jour, M. l'abbé Olivier Ferland, curé de St-Cléophas, bénissait le mariage de M. Jean-Marie Tremblay, de Joliette, fils de M. Alfred Tremblay de N.-D.-de-Lourdes, comté de Mégantic, avec Mlle Eva Lavallée, fille de Mme veuve Joseph Lavallée MM. Lucien Lafortune et Rosario Lavallée servaient de témoins.

* * *

—Le même jour également, avait lieu le mariage de M. Léopold Plouffe, fils de M. Joseph Plouffe, constable, avec Mlle Marie-Anna Joly, fille de M. Joseph Joly. Les deux pères servaient de témoins. M. l'abbé Dion, vicaire, bénit le mariage.

Nos voeux de bonheur à ces nouveaux mariés.

Du travail à l'égout pour neuf mois

ENTENTE DU CONSEIL ET LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL — M. DURAND CONTREMAITRE DES TRAVAUX — L'EAU SUR LA RUE PAPINEAU

Convoqués par l'ajournement de la séance du 27 octobre, les échevins se sont réunis pour discuter des positions à prendre vis à vis de l'octroi provincial pour l'égoût-collecteur, octroi de $75,-000.

Donc vendredi le 29 octobre, importante séance. M. le député Barrette était au centre du caucus. Il a fait part au Conseil de ses démarches, de ses entrevues avec les officiers provinciaux et municipaux. Les ingénieurs provinciaux, après un examen des travaux à date se sont déclarés satisfaits et sur demande expresse l'octroi est accordé. Parmi les villes de même importance Joliette est la seule à obtenir un si haut montant de subvention provinciale.

Cet octroi porte le coup de grâce au secours direct. Plus d'assistance aux ouvriers, mais du travail; plus de commission de chômage, mais un office chargé de recruter les travailleurs. Telle est en courtes lignes, la remarque de M. Antonio Barrette.

Après cet exposé, le Conseil décide de mettre les points sur les "i" pour éviter sagement tout imbroglio entre le gouvernement provincial et la cité. Une question se posait alors d'elle-même:

Quand les travaux de chômage seront parfaits, s'il y a encore nécessité de soutenir des sans-travail, qui donc aura la charge complète de la dépense qu'occasionne une subvention analogue aux secours directs ?

Pour chasser cette incertitude il reste entendu que M. Hébert, préposé au bureau des octrois de chômage, a promis à l'échevin Pelletier qu'il serait très large à ce sujet. Le gouvernement veut faire du canal un travail de temporisation où les ouvriers passeront l'hiver et les beaux jours du printemps. M. Barrette va plus loin encore. Faisant part d'un vaste plan anti-chômage, il a énoncé clairement ses vues:

"Notre intention, a-t-il dit, est de finir d'abord l'égoût-collecteur. Nous orienterons ensuite les ouvriers vers d'autres entreprises: défrichement du bois Goyet de St-Thomas, ou assainissement de la savane, construction d'une coopérative de tabac jaune, flottage du bois susceptible d'alimenter le moulin Copping, etc., etc."

* * *

La ville, il y va de soi, n'a pas le contrôle des travaux, partant, pas de responsabilité. Elle pourra toutefois suggérer l'emploi de certains ouvriers et le nombre de jours qu'ils pourront travailler.

Pour resserrer les liens de la ville et du gouvernement dans cette entreprise, M. Barrette suggère l'emploi de M. Emery Durand, contremaitre de la cité, de M. Ulric Chaput au poste d'employeur qui, au besoin se fera aider des enquêteurs de la commission de chômage.

Ces mesures d'entente et de travail permettront aux ouvriers de gagner le pain quotidien six jours par semaine, et de recevoir les gages prescrits par la loi du salaire raisonnable, dans les branches de chaque métier.

ET LES TRAVAUX SONT COMMENCES

Depuis samedi dernier déjà, l'activité a réveillé le silence du Parc Lajoie. Une bicoque se dresse, encore sans toit, sorte de remise qui abritera le matériel, les outils que nécessite le travail.

Ces matériaux, ces outils, sont vendus au gouvernement, de sorte qu'on n'a pas à s'inquiéter des cylindres de béton qui trainent près de l'aréna... ils seront enterrés... à la bonne place.

Alors les 95 chômeurs actuels vont vaquer à l'ouvrage et le nombre complet des secourus, soit 200, à ce qu'on augure, va trouver un travail suivi au cours de l'hiver.

ET LE CONTREMAITRE ?

La ville, cédant M. Durand, n'a plus de contremaitre. Le remplacera-t-on? On ne sait pas encore. Deux opinions s'entrechoquent sur la nomination de M. Albert Riopel. D'après quelques-uns, son expérience d'un an milite en faveur de sa nomination, mais par contre une autre opinion s'oppose et prétend que l'hiver dernier, la ville fut mal entretenue. Le Conseil décide d'attendre à une autre séance. Sur ces entrefaites on verra si, ceux que la ville emploie à ces fins pourraient s'accomoder à ce surcroit de travail; dans l'impossibilité on nommera un contremaitre.

ESCARMOUCHE ET PRISE DE BEC

M. l'échevin Savignac a souligné au Conseil l'opinion suivante: Vu que le Conseil est libéré du secours direct, il est maitre des travaux de la ville et du choix des ouvriers qui les exécuteront; par conséquent c'est le temps propice d'apporter une attention encore plus suivie à l'administration de la chose publique et de demander un rendement meilleur à tous les ouvriers qui pourront être triés sur le volet. M. le Maire, piqué par cette remarque se demande ce qu'on a à reprocher aux fonctionnaires municipaux et ajoute qu'il a prêté le serment d'office de servir sa ville du mieux qu'il pourrait. On discute quelque temps, chacun maintient ses positions et la séance... continue.

* * *

Il est résolu d'installer l'eau chez certains propriétaires de la rue Papineau, à la condition qu'ils payent pour...

* * *

On accorde $50.00 pour de la publicité dans le Supplément hebdomadaire, et la ville paie pour.

La Ligue des proprios

PROTESTE DE NOUVEAU CONTRE LE DERNIER REGLEMENT D'EMPRUNT — ASSEMBLEE GENERALE, CE SOIR — INVITATION A TOUS LES CONTRIBUABLES

Dans notre dernière édition, nous avons souligné sans plus — l'espace faisant défaut— l'opposition de la Ligue des propriétaires au dernier règlement d'emprunt. La requête des proprios fut lue à la séance du Conseil du 27. Entre autres choses, la Ligue se plaignait de n'avoir pas eu en temps pour l'étudier le règlement qu'elle combat actuellement, soulignait les difficultés qu'elle avait eues pour obtenir copie dudit règlement, demandait en conséquence au Conseil de ne pas donner suite au projet d'emprunt et de ne pas émettre de débentures.

Comme le Conseil n'a pas fait droit à la demande des proprios, ces derniers se sont de nouveau réunis, mardi, et ont adopté à l'unanimité la résolution que voici:

"Il est proposé par M. le Dr A. Geoffroy secondé par M. Z. Bellerose que les membres du bureau de direction de la ligue des propriétaires de la cité de Joliette sont d'opinion que des procédures en nullité, accompagnées d'injonction, du règlement no 504 autorisant un emprunt de $45,000 soient instituées sans délai aux fins de faire prononcer la nullité du règlement et d'arrêter l'émission des obligations ,et que telles procédures soient instituées le plus tôt possible par des contribuables dûment qualifiés.

"Il est ensuite proposé par M. H. Champoux, secondé par M. R. Savignac, qu'une assemblée générale des contribuables de la ville soit convoquée pour jeudi soir pour leur soumettre cette résolution".

* * *

Il y aura donc, ce soir, assemblée à la salle du marché. Elle commencera à 8 h. 30. Tous les contribuables sont invités. On discutera la question sous tous ses angles. On peut être assuré que la séance ne manquera pas d'intérêt.

Décès de Mme W. Rondeau

Le 24 octobre est décédée à Ste-Emmélie, Donalda Coutu, 38 ans, épouse de M. William Rondeau. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale, le 27. M. l'abbé Hector Ferland, ex-curé, fit la levée du corps et l'abbé Ernest Coutu chanta le service. Les abbés Caumartin, curé, et Chs-Ed. Guilbault, vic., l'assistaient.

Outre son époux, survivent à la défunte cinq enfants: Jean-Paul, Normand, Jeanne, Donald et Denise; son père: M. Joseph Coutu; deux frères: MM. Joseph et Donat.

Nos sympathies à la famille.

La politique est pour beaucoup l'art de se faire des ressources sans mise de fonds".

Quand un rhume vous frappe . . .
ne courez pas des risques inutiles

Soignez les Rhumes par ce moyen EPROUVE

POURQUOI courir des risques inutiles? L'efficacité du Vicks VapoRub a été *doublement prouvée . . . prouvée* par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre, et *démontrée de plus,* par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui aient jamais été pratiqués (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-là.

Le VapoRub est un traitement *externe* direct. Pas de drogues à avaler—pas de risques de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine *et le dos* (comme dans la gravure).

Le soulagement commence presque à l'instant. Vous sentez une chaleur et un bien-être agréables, tandis que le VapoRub se met à agir *directement* à travers la peau comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, dégagées à la chaleur du corps, pénètrent *directement* dans les voies respiratoires irritées *à chaque respiration.*

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités—de soulager l'irritation et la toux—et d'aider à dissiper la congestion locale.

Répétez ce traitement au coucher. Après que vous serez tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à agir pendant des heures et des heures. Souvent au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS VAPORUB

Encore Meilleur! Blanc-Ne Tache Plus

AVIS IMPORTANT

TEMOIGNAGES DE SYMPATHIES

Nous rappelons à nos correspondants et à tous ceux que la chose pourrait intéresser que nous ne publions pas les listes de témoignages de sympathie, d'offrandes de messes, de cadeaux de noces, d'assistance aux funérailles, etc... à moins que les familles concernées ne consentent à payer un dollar de dédommagemet à notre journal.

Pour annonces de remerciements le tarif est de 0.50.

Veuillez consulter dans une autre colonne notre tarif d'annonce.

L'ACTION POPULAIRE

Nos courriers

(De nos correspondants)

Rawdon

LA ST-VIATEUR AU COLLEGE ST-ANSELME

Le collège est dans la joie presque dans le triomphe. Il pleut sur les êtres et les choses mais il ne pleut pas dans les coeurs.

La journée quoique ouverte sous un ciel gris, fut dès ses premiers instants gaie et bien vivante. A 9 hres, grand'messe à laquelle assistaient de nombreux visiteurs. Le sermon de circonstance fut donné par le R. Père Duhamel, c.s.v., aumônier.

De nombreux jeux de société et d'amusants discours vinrent ensuite nous divertir jusqu'au dîner.

Et puis à midi, le banquet dans une féerie de banderoles, de scintillements de porcelaine sous les feux de lumière, et aux harmonies du piano et du violon joués par MM. L. Dumouchel et Paul Lortie. Le R. Fr. Quirk vint nous interpréter en virtuose qu'il est, différentes pièces populaires et classiques. Il va sans dire que son talent d'accordéoniste fut fort goûté. Jean Bordeleau, au milieu des applaudissements nous vanta et avec raison la communauté, qui nous enseigne, notre dévoué Directeur, ainsi que tout le personnel de la maison y compris les bonnes Soeurs qui surent si bien flatter notre palais. MM. Willie Lord, Albini Lafortune, J. Maurice Vézina, Eddie Genest, Raymond Daneau, jeunes artistes en herbe, vinrent tour à tour nous charmer par leurs chants et leurs morceaux de musique, facilitant par là une digestion qui autrement aurait pu être laborieuse, grâce à l'abondance des mets fournis par le R. Frère G. Coutu.

Le R. Frère Directeur, avec son entrain coutumier nous chanta aussi plusieurs chansons à répondre.

Comme la température se maintenait mauvaise, à la demande générale, on s'amusa à l'intérieur.

Il y eut aussi élection du comité des jeux, après assemblées populaires.

A la présidence: Louis-Georges Hénault, l'emporte par une très faible majorité tandis qu'au secrétariat Jean Bordeleau écrase complètement son adversaire.

Comme trésorier le choix, fut décisif pour Roland Grégoire. Aux postes de conseillers les élèves suivants furent élus par des majorités plus ou moin considérables: Gaston Lalonde, Réal Lessard, Paul Lortie, Henri Neveu et Arthur Jetté,

A noter que cette élection porte au pouvoir le "Parti laurentien" piloté par Jean Bordeleau et dans l'opposition, "L'Union Collégiale" conduite par Arthur Parent, candidat défait.

Pour apaiser les fièvres de la victoire à 5 hres, salut et exposition du St Sacrement suivi d'un souper agréable et restaurateur.

Pour clôturer toute cette journée, à 7 h. 30, eut lieu la traditionnelle séance de la St-Viateur.

Nous n'énumérerons pas tous les articles au programme, nous noterons simplement la réussite complète de l'école St-Louis dans sa petite scénette intitulée "When the Cat is away", n'oubliant aucunement la séance anglaise de la 4th Form "Teacher's favorite" dans laquelle R. Bélisle, M. Charette, E. Genest, R. Grégoire, se remarquèrent par leurs talents d'acteurs accomplis.

Le R. Frère Quirk sut comme au banquet nous faire goûter les charmes de son accordéon et J. Fournier et W. Lord dans leurs chants populaires nous donnèrent la pleine puissance de leur voix.

"Le Docteur Gratis" scène française pleine d'esprit montra le brio de René Landry et d'Arthur Jetté.

La marche triomphale dédiée à S. Viateur mit fin avec notre hymne national à cette séance fort goûtée de tous.

Jean Bordeleau.

Vaucluse

(D.N.C.) — EN VISITE. — Mlle Fernande Lafortune est de retour d'une quinzaine, passée à Plantagenet, Rockland et Ottawa.

—M. l'abbé Prisque Magnan, curé de l'Abord à Ploufe, était de passage à St-Gérard.

—Mme J. Marien du Lac Sagnay, était de passage à St-Gérard l'invitée de Mme Duval.

—M. Dr Z. Dupuis de l'Assomption de passage chez sa soeur Mme Mastai Lafortune.

M. et Mme Aldéric St-Jean sont de retour de Montréal.

—M. Aimé Lafortune et M. Paul Marchand sont de retour du nord de la Province, à côté de l'Abitibi. Après avoir visité plusieurs amis établis depuis quelque temps, ils en sont revenus très enchantés.

St-Jean de Matha

DECES DE M. PAUL LEFEBVRE

(Spécial) — Le 24 octobre, après un mois de maladie souffert te avec résignation, est décédé M. Paul Lefebvre, époux de feu Marie-Louise Ratelle, de St-Jean de Matha. Il était âgé de 71 ans. Il laisse dans le deuil son fils et sa belle-fille: M. et Mme Léo Lefebvre et deux petites-filles: Laurette et Oliva ; quatre soeurs : Sr Ste-Françoise de-Paule (Denise) des SS. Coeurs; Mmes Joseph Durand, (Marie-Louise), Conrad Légaré (Elisabeth), de Montréal, Omer Brûlé (Alphonsine), de Wellow-Bunch, Sask., et plusieurs neveux et nisces.

Ses funérailles eurent lieu le 16, en l'église paroissiale, en présence d'une nombreuse assistance. Le R. Pre Perreault, directeur des retraites fermées, fit la levée du corps et M. le curé A. Dufort, chanta le service. Il était assisté comme diacre et sous-diacre des abbés C. E. Guilbault et D. Laporte.

Les porteurs étaient six retraitants: MM. Urgel Dubeau, Edmond Durand, Emilien Ayotte, Denis Longpré, Origène Landreville et Romulus Gravel.

La chorale paroissiale fit les frais du chant et M. Eugène Lessard chanta un morceau de circonstance.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies et bouquets spirituels.

Funérailles de M. N. Fleury

M. Noé Fleury, dont nous annoncions le décès la semaine dernière, était l'un des plus anciens et des plus estimés paroissiens de Ste-Mélanie où il demeura presque toute sa vie. Il y a huit ans, il abandonnait sa terre à son fils Rodolphe pour venir résider à Joliette avec son épouse Célina Benny qui le précéda dans la tombe, il y a deux ans.

Le regretté défunt avait fait partie du conseil municipal pendant quatorze années consécutives durant lesquelles il travailla activement au progrès et à l'améliora tion de sa paroisse natale qu'il aimait tant. Il chérissait la vie de famille et son plus grand plaisir était de se trouver au milieu de tous les siens. Il y a six ans, il fêtait ses noces d'or entouré de l'estime et de l'affection de tous ses enfants et petits-enfants. Il s'éteignit pieusement à l'âge de 80 ans et 8 mois, laissant pour déplorer sa perte neuf enfants dont quatre fils: Dr Martial, Dr Pancrace, Robert, voyageur de commerce et Rodolphe qui habite la maison paternelle; cinq filles: Gloriana, (Mme Camille Bonin), Colombe, (Mme Albert Barrette), Gracia, (Mme Alex. Massicotte), Marie-Louise (Mme Philibert Barrette), Gertrude (Mme Chs-Aug. Courchesne), nombre de petits-enfants; quatre frères et deux soeurs.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Mélanie au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Elie Deschênes et le service chanté par M. l'abbé D. Léonard, ami de la famille, assisté de MM. les abbés V. Deschênes et Ant. Riopel. Aux autels latéraux, MM. les abbés F. Gadoury et F. Mousseau dirent la messe.

Le chant fut exécuté par la chorale de la cathédrale de Joliette, sous la direction de M. l'abbé A. Bélanger.

Les porteurs étaient ses quatre gendres: MM. Camille Bonin, Albert Barrette, Alex. Massicotte et Philibert Barrette ainsi que ses deux frères Arthur et Médéric Fleury.

A l'occasion de ce deuil cruel la famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathie dont voici la liste:

TRIBUTS FLORAUX. — Les enfants de M. et Mme Médéric Fleury, Mlle Madeleine Leclaire.

OFFRANDES DE MESSES. — M. le chanoine L.-P. Lamarche, curé à Joliette, MM. les abbés Olivier Ferland, curé de St-Cléophas; Donatien Léonard, Montréal; F. Gadoury, F. Mousseau, A. Fafard de Joliette; Dr et Mme Martial Fleury; Dr et Mme P. B. Fleury; MM. et Mmes Albert Barrette, Montréal; Camille Bonin, Alex. Massicotte, Robert Fleury, Joliette ; Philibert Barrette, Ste-Elisabeth; Mme Chs-Aug. Courchesne et sa famille, St Ambroise; M. et Mme Rodolphe Fleury, Ste-Mélanie; Isabelle, Mariette, Lucille et Gérard Massicotte, Joliette; M. et Mme Ildège Fleury, Ste-Mélanie; Mme Damien Hétu, Ste-Agathe des Monts; Dr et Mme Paul Lamarche, M. le maire et Mme J.-C. Perrault, Dr et Mme Arthur Pelletier, Mlle Elisabeth Bonin, Mme Ernest Piquette, M. et Mme Ildège Bordeleau, M. l'avocat Maurice Breton, Dr et Mme Albert Geoffroy, le notaire et Mme Romulus Joly, Dr et Mme Ed. Gervais, Joliette; M. Jean Sallustе Lasery, les confrères de classe du Dr Martial Fleury Montréal ; MM. Chevalier et Pauzé, Mme L. A. Lafortune, M. et Mme Georges Lesage, Mlles Chs Leblanc, MM. et Mmes Gérard Rivard, Josaphat Magnan, Mlles Alma Lavallée, P. Daly, I. Geoffroy, Joliette; MM. et Mmes Lucien Michaud, Montréal; A. Lechasseur, famille Ed. Poitras, les officiers et les employés de l'hôtel de ville, les employés de MM. Chevalier et Pauzé, M. et Mme Arthur Beauséjour, famille Dieudonné Barrette, Joliette; MM. et Mmes David Courchesne, St-Ambroise; Jos.-R. Aunais, Mme Gilbert Brabant, Mlles Aurore Côté, E. Quennеville, E. Archetto, B. Normandin, M. Chauvin, A. Lacombe, J. Laurin, Mme A. Dubrûle, Montréal.

TELEGRAMMES. — MM. et Mmes W. Munn, St-Jacques; Salluste Lavery, Montréal; famille Alfred Hétu, MM. et Mmes Georges Barrette, Dolan, familles Maurice et Antonio Caron, Montréal; M. et Mme T. A. Desjardins, St Jovite.

BOUQUETS SPIRITUELS. — R. P. Armand, Notre-Dame de Mistassini; R. Sr Pierre Pascal, couvent de la Providence, les religieuses du Précieux Sang, Joliette; les religieuses et les élèves de Ste-Mélanie; Mme A. Nadeau, famille Albert Massicotte, Mlle Gaétane Benny et ses élèves Ste-Mélanie; M. et Mme Albert Asselin, famille J. A. Rocheville, Joliette; M. A. DeSerres, St-Ambroise.

SYMPATHIES. — MM. les abbés J. T. Trudeau, hôpital Notre-Dame de la Merci, Montréal ; M. l'abbé Alcide Allary, curé de St-Zénon; les Dames de la Congrégation Notre-Dame, Joliette ; Sr Vénérande, hôpital St Eusèbe; Jardin de l'Enfance St-Joseph; M. l'avocat Chs-Ed. Ferland, M. l'avocat et Mme Lucien Dugas, les Chevaliers de Colomb de Joliette, Dr et me L. L. Benny, Joliette; M. James Benny, M. et Mme Paul Benny, Mlle Germaine Benny, Mme Chs Poirier, MM. et Mmes Emile Benny, St-Félix; Médéric Fleury et famille, Désiré Fleury, Sylva Fleury, Joliette; familles Jos. Versaille, Ste-Béatrix; Arthur Fleury, Cohoes; Willie Benny, Ste Mélanie; MM. et Mmes Lucien Benny, Robert Lavery, M. Ernest Lavery, Mlles Rosamond et Marguerite Lavery, Montréal; M. Rodrigue Vadnais, Mlle Aurore Vadnais, Woonsocket; Mme G. Faribault, Mlle A. Beaupré, Joliette; M. et Mme C.-P. Mainville, Mlle Augustine Venne, MM. et Mmes J.-G. Beaudry, St-Jacques; P. Carle, Ls-P. Sylvestre, Alex. Rivest, Dr D. Massicotte, V. Dufresne, M. Arthur Guilbault, MM. et Mmes Elphège Landry, A. A. Boucher, et famille, Zénon Bonin, Mlle Rose-Anna Marion, les Dames de la Charité au Foyer, Joliette; famille Albert Viau, l'Epiphanie; MM. et Mmes Edgar L'Heureux, Bordeaux; P.-E. Clément, Albert Archambault, Armand Lebeau, Mlles Sara et Thérèse Alarie, Mlles Parrot, famille Camille Ducharme, Amédée Asselin, MM. Chester Benny, Armand Massicotte, famille Jules Breton, M. et Mme Viateur Barrette, Joliette; Mme et Mlle Lippé, MM. et Mmes Alcide Noury, Jos. Courchesne, M. A. DeSerres, St-Ambroise; Mme P. H. Lussier, M. et Mme C.-E. Croteau, Mme J. C. M. Pauzé, Mlle Alice Pauzé, M. et Mme Anthime Charbonneau, famille Alex. Boisvert, M. et Mme J.-A. Tessier, Mlles Gilberte et Madeleine Pelland, M. Jos. Chevrette, MM. et Mmes Eugène Rivert, René Martin, Zéphirin Dufort, Mme H. Hagnan et Mlle Louisette Mousseau, M. Narcisse Massicotte, MM. et Mmes Chs Ed. et Georges Désormiers, Joliette; Paul-Emile Boucher, Crabtree; A. J. Grégoire, Uschers, N.-Y.; James Massicotte, Mme L. Lamarre et famille, MM. et Mmes Lucien Massicotte, Willie Massicotte, Henri Doré, Patrick Barrette, Montréal; M. Adhémar Rivest, Notre-Dame de Gâces; Mme Mathias Landry, MM. et Mmes Chs Massicotte, E. Massicotte, Arcade Brault, Ste-Mélanie; Paul Boucher, Léo Tellier, Arthur Normand, Armand Laferrière, Gédéon Paradis, Julien Lavallée, Camille Riel, W. Z. Miron, Mme A. Desmarais, M. et Mme Pierre Lamy, famille Wilfrid Lépicier, M. et Mlles Delorme, MM. et Mmes Emery Latendresse, Bradley, G.-A. Poulin, G. Brisson, Eug. Laforest, Mlle M. Laurendeau, Mlles Préville, MM. Guy et Réal Comtois, Mlle Jacqueline Comtois, Madeleine et Juliette Côté, M. et Mme Nazaire Beaudry, familles T. Liard, Auguste Lebeau, Jos. Forest, M. et Mme Philias Loyer, M. Hermas Giroux, MM. et Mmes Ovila Jetté, Victor Bonin, Ovila Lajeunesse, les employés de M. Alex. Massicotte, M. S. Guermon, M. et Mme Ed. Vincent, Mme Egide Rolland, Verdun, Mme Jos. Hétu, Mlles Eméla Marchand, St Ambroise; M. l'avcot Jean Trudeau, Montréal ; l'Etoile du Nord, Joliette.

* * *

REMERCIEMENTS. — Les enfants de Noé Fleury, ainsi que la famille remercient bien cordialement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par envoi de fleurs, offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels, visites ou assitance aux funérailles, à l'occasion du déces de leur regretté père.

$100,000,000

Emprunt de Remboursement 1937 du Dominion du Canada

La Banque du Canada est autorisée par le ministre des Finances à recevoir des souscriptions pour cet emprunt réparti comme suit:

Obligations 1%, un an et demi, échéant le 1er juin 1939

Prix d'émission: 99.125% et l'intérêt couru, rapportant environ 1.59% jusqu'à l'échéance;

Obligations 2½%, sept ans, échéant le 15 novembre 1944

Prix d'émission: 98.50% et l'intérêt couru, rapportant environ 2.74% jusqu'à l'échéance;

ET

Obligations 3¼%, quatorze ans, échéant le 15 novembre 1951

rachetables le ou après le 15 novembre 1948,

Prix d'émission: 99.00% et l'intérêt couru, rapportant environ 3.34% jusqu'à l'échéance.

Les obligations 1% seront datées du 1er décembre 1937. Les obligations 2½% et les obligations 3¼% seront datées du 15 novembre 1937. Le principal et l'intérêt seront payables en monnaie légale du Canada. Les intérêts seront payables franco, semestriellement, à toute succursale canadienne de banque à charte.

Coupures: Obligations 1 % $1,000; Obligations 2½% $1,000; Obligations 3¼% $100, $500 et $1,000

Le produit de cette émission sera affecté au remboursement en partie du solde total de $122,799,800 des obligations 5½% non-converties de l'emprunt de la Victoire du Dominion du Canada, échéant le 1er décembre 1937, et le Trésor comblera la différence.

Le paiement doit être fait en entier contre délivrance de certificats provisoires le ou vers le 15 novembre 1937 dans le cas des obligations 2½% et des obligations 3¼%, et le ou vers le 1er décembre 1937 dans le cas des obligations 1%.

LES OBLIGATIONS 5½% DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE ÉCHÉANT LE 1er DÉCEMBRE 1937 ET DONT LE COUPON FINAL DEVRA ÊTRE DÉTACHÉ

seront acceptées au pair pour le montant requis en paiement des souscriptions acceptées aux nouvelles obligations. La soulte d'échange, où il y aura lieu, sera versée lors de la délivrance.

Les souscriptions peuvent être adressées au siège social de la Banque du Canada, Ottawa, par l'intermédiaire de toute succursale canadienne de banque à charte ou de tout négociant en valeurs attitré de qui l'on peut obtenir des copies du prospectus officiel contenant tous les renseignements sur cet emprunt. Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter les souscriptions en tout ou en partie.

La souscription sera ouverte le 3 novembre 1937 et close pour une ou deux quelconques des échéances ou les trois, sur ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

OTTAWA, LE 2 NOVEMBRE 1937.

DEUX ALMANACHS

Nous accusons réception de deux almanachs des trois "Ave Maria". Le premier s'adresse à tous, le second intéressera surtout les petits.

Leur prix respectif est de 3 et 2½ francs. On peut se procurer ces almanachs des trois "Ave Maria" en adressant ses commandes à

M. le Directeur
Blois (L.-et-Ch.),
France.

BILLET SIMPLE PLUS UN QUART POUR ALLER ET RETOUR

ALLER: de midi, mercredi le 10 nov., jusqu'à 2 h. p.m. jeudi le 11 nov.

RETOUR: départ jusqu'à minuit, vendredi le 12 nov. 1937.

Prix spécial minimum: 25¢

Billets et renseignements des agents

CANADIEN NATIONAL

Toute vie humaine se compose de petites actions qui accomplissent de grands devoirs.

Mgr Gerbet.

* * *

Le niveau des haines baisse à mesure que monte celui des âmes.

Hugo.

* * *

La prière est la seule force devant laquelle Dieu s'incline.

Tertullien.

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON

"Oui, Claire.. Henri se porte bien, aussi"

Mme Lebon, mère, demeure chez son fils Henri. Sa fille unique, Claire, est proche d'elle aussi, malgré la distance qui les sépare. C'est que Claire, bien qu'elle retarde sur son temps, est toute gagnée au téléphone et ne manque jamais de communiquer avec sa mère par interurbain au moins une fois par semaine—pour toutes deux un plaisir extrême qui ne coûte pas cher. Comme le dit Henri Lebon, "bien que notre famille soit dispersée, en réalité nous ne sommes jamais séparés—grâce au téléphone."

Êtes-vous au courant de la commodité, de l'utilité et du bon marché de l'interurbain?

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE

[Le tarif de nuit est en vigueur chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNEE DU DIMANCHE]

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:

FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITE FATIGUE HABITUELLE
EPUISEMENT MANQUE D'APPETIT

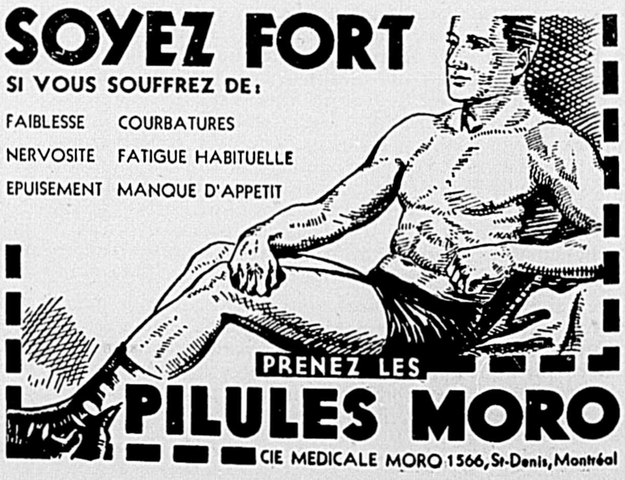

PRENEZ LES **PILULES MORO**

CIE MEDICALE MORO 1566, St-Denis, Montréal

Pour l'Agriculture

"L'agriculture est pour l'homme une compagne d'utilité, d'honneur et même de gloire".

Pour les équipes d'études de l'U. C. C.

Faisons nos affaires importantes sous l'empire des principes coopératifs. —

INTERET FIXE SUR LE CAPITAL

Les principes coopératifs empêchent la domination du capital en donnant à chaque personne de l'entreprise, un vote sans considérer le nombre de parts qu'il y a mises.

Les fonds d'une coopérative sont considérés comme des outils dont on paye le loyer, en raison des RISQUES de diminution ou de perte complète qu'ils encourent et en raison des SERVICES qu'ils pourraient rendre ailleurs, s'ils n'étaient déjà engagés. Le loyer fait de cette façon, s'appelle intérêt et l'intérêt légitime peut monter jusqu'à 10 pour cent. Les profits nets, ce qui reste après le paiement des salaires, des matières à transformer ou à échanger, du loyer du capital, vont aux membres de l'entreprise, selon leur chiffre d'affaire:

1—Pour effacer leur part de dette commune;

2—Comme propriété personnelle.

On attribue d'ordinaire, 35 pour cent des profits nets à l'entreprise commune.

L'intérêt fixe abolit LA PART DE DIVIDENDE et le bonis qui se répartissent sur l'argent déposé dans l'entreprise, sous formes d'actions. DIVIDENDE signifie: somme des profits à diviser au prorata du capital-action. Plus les profits seront considérables, plus le capital dominateur pourra se faire payer, au détriment des deux autres facteurs de production: le travail des hommes et les ressources fournies par la nature.

La loi des compagnies à fonds social, à cause de ses dividendes et de ses bonis, ouvre la porte à tous les abus du capital: l'argent devient d'une exigence démesurée. Pour cela, l'actionnaire exagère les risques que son capital a encourus dans les débuts de l'entreprise. Ces risques ne doivent pas exiger plus que 5 pour cent de loyer; si une entreprise porte un risque plus grand, elle est mal conçue et ne doit pas être poursuivie. Nos mauvais coopérateurs tombent dans ce défaut, quand ils veulent garder tous les profits faits sur les membres affiliés, sous prétexte que leurs capitaux ont encouru quelques risques au début de l'entreprise. C'est une mentalité fausse et il faut la corriger.

Pour avoir de gros dividendes, les actionnaires profiteront de la concurrence que se font les ouvriers en quête de travail et réduiront les salaires en dessous du niveau convenable, pour leur permettre de vivre et de faire vivre leur famille. Les actionnaires feront changer leur charte pour pouvoir doubler, tripler le nombre de leurs actions, sans débourser un sou, et se payeront des dividendes sur ces capitaux fictifs, mouillés.

Bref l'argent dominateur, la dictature économique, nous entraîne à tous les abus sous la protection de la loi des compagnies à fonds social.

Le sens social et le sens chrétien pourraient mater Mammon. La coopération bien comprise et bien dirigée fera sa part sur le plan économique, en n'accordant au capital qu'un intérêt convenable, fixé par l'assemblée des membres qui n'auront qu'un vote chacun.

Jean BLANCHET.

Des pâturages qui produisent

Notes des fermes expérimentales

Il y a plus de 13,600,000 âcres de terre à pâturage dans l'Est du Canada et la Colombie-Britannique, soit plus d'un quart de l'étendue totale de terre arable occupée. Un bon pâturage devrait faire vivre un animal par acre pendant la saison de paissance, et cependant sur la plus grande partie de cette étendue, une bête adulte trouverait difficilement assez d'herbe pour se nourrir sur moins de 4 à 5 acres. C'est là un gros problème, et nous devrions chercher à améliorer ces étendues coûteuses de pâturage pauvre afin de les rendre plus productives et plus avantageuses.

Le Service de la grande culture de la Ferme expérimentale fédérale, a fait de longues recherches à ce sujet et il a trouvé que cette amélioration désirée peut souvent être obtenue par l'application d'engrais chimiques. On a réussi dans ces recherches à augmenter la capacité alimentaire des pâturages, c'est-à-dire le nombre des animaux qui peuvent se nourrir sur une certaine étendue, de 65 pour cent à Ottawa, 66 pour cent à Fredericton et 107 pour cent à Ste-Anne de la Pocatière.

Si l'herbe, c'est-à-dire les graminées fourragères, domine dans le gazon, on recommande d'appliquer 500 livres d'un engrais 4-12-6 tous les 4 ans et d'ajouter, pendant cet intervalle de 4 ans, une centaine de livres de sulfate d'ammoniaque ou son équivalent sous forme d'un autre engrais azoté. Lorsqu'il y a beaucoup de trèfle dans le pâturage, une application de 500 livres d'un engrais 2-12-6 ou 0-12-6 est souvent la plus utile. D'autre part, sur les sols sablonneux légers, il peut être utile de porter la quantité de potasse à 10 pour cent.

Lorsque le gazon est clair, peu productif, très infesté de mauvaises herbes, le meilleur moyen à prendre pour l'améliorer est de le labourer, de le herser d'y appliquer du fumier ou des engrais chimiques et de le reensemencer avec un bon mélange de graines d'herbe. Si l'étendue doit servir d'abord à la production du foin et plus tard au pâturage, le mélange de graine peut comprendre les suivants: Mil ou fléole des prés 6 livres, trèfle rouge 4 livres, trèfle d'alsike 2 livres, luzerne 4 livres, pâturin du Canada ou du Kentucky 3 livres, agrostide commune 2 livres, et trèfle blanc 1 livre par acre. On supprimera la luzerne dans les districts où cette plante ne vient pas bien eton augmentera de 2 livres la quantité de trèfle rouge. Lorsquon recherche un pâturage permanent, on portera la quantité de graine de mil à 9 livres et on réduira celles de trèfle rouge et d'alsike d'une moitié. Ce dernier mélange peut être semé avec une couverture de 2½ boisseaux par acre d'avoine, ou un mélange d'avoine et d'herbe du Soudan à raison de 1½ boisseau d'avoine et 15 livres d'herbe par acre. On peut faire paître cette plante abri sur place sans endommager les nouveaux semis.

Les pâturages préparés de cette façon doivent être pâturés uniformément pour maintenir l'herbe à une hauteur d'environ deux pouces. On aura soin d'épandre les déjections d'animaux au moyen d'une herse et de faucher les plantes et les mauvaises herbes que les animaux ont laissées, avant qu'elles montent à graine. On arrivera par ces précautions à transformer un champ stérile en un pâturage productif.

P.-O. RIPLEY,
Service de la grande culture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Communiqué de presse

LA SEMAINE DU FROMAGE

A l'occasion de la semaine nationale du fromage qui se terminera le 6 novembre courant, l'honorable M. Bona Dussault, ministre de l'agriculture, a fait parvenir à la presse le message suivant :

"Nous invitons instamment toute la population de Québec à coopérer au succès de la Semaine Nationale du Fromage en accordant une plus grande faveur que jamais à cet excellent produit de chez nous, non seulement durant cette période de six jours, mais encore au cours de l'année entière.

"La chose en sera d'autant plus facile, croyons-nous, si l'on veut bien se pénétrer de l'esprit qui a présidé à l'organisation de cette semaine nationale, et surtout si l'on veut bien seulement penser à la riche valeur alimentaire du fromage de Québec.

"On a déploré, comme une anomalie, dans le passé, le fait que notre production de fromage dans la province était nécessairement limitée par la demande comparativement restreinte qu'on en faisait, cependant que nous produisions beaucoup plus de beurre que nous en consommions. La situation s'est améliorée depuis, mais il y a toujours moyen de mieux faire. Ce n'est certainement pas la qualité qui fait défaut dans le fromage canadien, et nos gens sont en mesure de mettre sur le marché des fromages capables de rivaliser avec ceux de n'importe quel autre pays. C'est dans le but de corriger cette situation et d'inciter notre population à faire une plus grande consommation de ce produit qu'a été instituée la semaine nationale du fromage.

"D'ailleurs, si l'on veut bien réaliser que le fromage est l'un des aliments les plus sains qui soient, d'une exceptionnelle richesse en propriétés nutritives et en vitamines, on en viendra sans peine à lui donner une meilleure place dans nos restaurant. Nos ménagères, nos restaurateurs, nos hôteliers sont donc particulièrement invités à s'intéresser encore davantage à ce produit et à lui donner la place qui lui revient, et à notre table et dans le commerce. On coopérera ainsi au succès d'une industrie bien canadienne et on contribue à rendre plus prospère notre industrie laitière qui est à la base d'une grande partie de notre exploitation agricole.

Cinquante boursiers

Suivront des cours aux écoles d'agriculture

Une cinquantaine de boursiers du Mérite Agricole des Jeunes Agriculteurs se préparent à suivre un cours moyen dans nos écoles d'agriculture, annonce l'honorable Bona Dussault.

Ces jeunes cultivateurs sont des lauréats de tous les districts agronomiques.

Les autorités de nos maisons d'enseignement agricole nous informent qu'elles apporteront un soin tout particulier à suivre ces élèves d'un genre spécial.

M. Jean-Charles Magnan, chef du service provincial de l'Enseignement agricole fera, au cours de l'hiver, la visite des écoles d'agriculture et rencontrera les élèves de ces institutions dans le but de les mettre au courant de l'oeuvre des cercles de Jeunes Agriculteurs. Il est fort possible que M. Stéphane Boily qui, dans un autre domaine, s'intéresse sérieusement à la formation de la jeunesse rurale, accompagne M. Magnan.

La jeunesse rurale

A L'EXPOSITION ROYALE

Divers concours d'expertise pour les jeunes agriculteurs

L'une des particularités de l'Exposition Royale de Toronto, qui s'ouvrira ces jours prochains, est la part prépondérante qu'y prendront les jeunes agriculteurs de toutes les provinces du Dominion.

M. Jean-Charles Magnan, nous informe que la direction de cette exposition nationale et exclusivement agricole consacrera encore cette année un vaste espace dans son colisée aux exhibits des jeunes cultivateurs.

Le chef du Service provincial de l'enseignement agricole guidera, à Toronto, la délégation des jeunes de la province de Québec. On sait que M. J.-C. Magnan est président du Conseil canadien des jeunes agriculteurs, association qui comprend 34,000 membres. C'est le premier Canadien français qui ait encore été nommé président de cette société nationale de jeunes Agriculteurs.

La province de Québec fournira des candidats dans les concours d'expertise sur les pommes de terre, les espèces porcines et bovines. Une vingtaine de membres de cercles de jeunes Agriculteurs de la province exposeront dans la section des pommes de terre.

L'honorable M. Bona Dussault porte un intérêt tout spécial aux initiatives des fils de cultivateurs et veut bien mettre à leur disposition tous les moyens propres à leur faciliter la réalisation de leurs ambitions.

Exhibits de New-York

RETENUS POUR MONTREAL

"Une délégation des officiers et des directeurs de la Montreal Automobile Trade Association Limited, dirigée par M. Adelstan Lévesque, le gérant général du Salon de l'Auto de Montréal, s'est rendue à New-York, la semaine dernière, afin d'assister à l'ouverture du Salon de l'Auto, dans le Grand Central Palace, le mercredi 27 oct., annonce M. P.-O. Messier, secrétaire de la M.A.T.A., et gérant général de Modern Motor Sales, Limited, distributeurs des automobiles Dodge et DeSoto dans le district de Montréal.

"La raison de ce voyage à New-York des organisateurs du Salon de l'Auto de Montréal est pour conclure des arrangements afin d'amener dans notre ville tous les modèles spéciaux et les exhibits particuliers qui figurent dans le Grand Central Palace, continue M. Messier. Le Salon de Montréal ouvrira ses portes samedi, le 20 novembre, dans l'édifice Sun Life. Cela laisse donc amplement de temps pour transporter ici tout ce qu'il y a de plus intéressant et de plus beau dans la métropole américaine où l'exposition fermera ses portes mercredi prochain, le 3 novembre.

NOUVELLES TENDANCES

Bien que ne voulant pas entrer dans une description détaillée de ce qu'il a vu au Salon de New-York, M. Messier affirme que cette exposition est plus intéressante que jamais dans le passé.

Au lieu de l'uniformité qui existait entre les différentes marques dans le passé, il y a maintenant de profondes différences et les diverses solutions paraissent s'éloigner de plus en plus les unes des autres, prétend M. Messier. Certains manufacturiers ont adopté des mécanismes entièrement automatiques tandis que les autres sont revenus à leurs anciennes théories. Il y en a d'autres qui se tiennent à mi-chemin entre ces deux extrêmes et adhérent aux mécanismes semi-automatiques ou les offrent comme équipement facultatif.

"En général, affirme M. Messier, l'on peut faire d'intéressantes et instructives études des diverses solutions offertes par les manufacturiers et cela contribue sensiblement à rehausser l'attrait du Salon de l'Auto. C'est pourquoi nous sommes certains que celui de Montréal obtiendra un succès, complet et attirera des foules plus considérables que jamais."

St-Côme

(D.N.C.) — Le 25 octobre fut baptisée Marie-Denise Lucie-Gisèle, enfant de M. et Mme Hector Chaussé (Laurenza Breault). Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Morin.

* * *

EN VISITE. — Chez M. Engelbert Riopel: Mme Zénon Fontaine, Mlle Jeanne Melançon et Mlle Françoise Fontaine.

Chez M. Ovila Riopel: MM. Alex., Henri et Roland Rivest, M. Sarrazin, Mme Joseph Loyer et Mlles Jeannette et Muguette Loyer.

Chez Mme Alcide Labine: M. et Mme Henri Savignac, M. Léo-Georges Labine et Mlle Thérèse Labine.

Chez M. Eusèbe Marion: Mlle Gertrude Mireault.

* * *

M. Gérard Riopel conduisait à St-Zénon, dimanche dernier, M. Roméo Morin, Mlles Rose Gauthier et Lucie Mc Cabe, M. et Mme Napoléon Chevrette, Mme Odias Morin, MM. Emile Morin et Hector Joly. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Nouvelles de Rémigny

Nous relevons du journal "La Frontière", les nouvelles suivantes:

BINGO A REMIGNY. — M. l'abbé Roch Majeau, curé de St-Urbain de Rémigny, organise une soirée de bingo au profit des oeuvres paroissiales, pour le 8 novembre prochain.

Au cours de cette soirée, aura lieu le tirage des $25, mis en râfle depuis quelque temps. Ceux qui seraient encore en possession de billets — vendus ou non — sont priés de les retourner au plus tôt possible.

Le Ministère de la Colonisation vient de terminer le chemin de pénétration, de sorte que les automobiles peuvent facilement se rendre dans la colonie. M. l'abbé Majeau compte sur une nombreuses assistance pour assurer le succès de cette soirée.

* * *

L'HON. H.-L. AUGER VISITE REMIGNY. — M. le Ministre prit le dîner avec M. l'abbé Majeau, lundi le 25 octobre, pour ensuite continuer sa visite à travers la paroisse. L'honorable Ministre a tenu à exprimer toute sa satisfaction pour le travail accompli par les colons et les employés de son Service.

* * *

EXPEDITION DE FOIN A REMIGNY. — La Société de Colonisation de Joliette prend actuellement des arrangements avec les autorités du Canadien Pacifique et du Département de Québec pour que les parents et les amis puissent expédier du foin à des conditions très avantageuses aux colons de Rémigny. La Société espère que cette entreprise sera un succès.

(La Société de colonisation de Joliette).

Ste-Mélanie

(D. N. C.) — TABLEAU D'HONNEUR. — Ecole no 7, dirigée par Mlle Simonne Lépine, inst. — 6e année: Marie-Claire Lépine 85; Arthur Lépine 83; 5e année: Déziel Lépine 84; 3e année: Victor Lépine 88; 2e année Marielle Lépine 87; 1e année: Lucien Lépine; classe enfantine: Donatien Lépine.

* * *

EN VACANCES. — Les normaliennes étaient en vacances dans leur famille pour 3 jours à l'occasion de la fête de la Toussaint. Il faisait bon pour ces jeunes étudiantes rentrer au doux nid familial après deux longs mois d'étude loin de leurs parents et amis. Aussi furent-elles reçues avec joie. Le retour à l'Ecole normale était fixé au 2, dans la soirée.

Un autre stage de deux mois et ce sera la vacance du jour de l'an. Bon courage et à bientôt.

* * *

Grande solennité, dimanche, à l'occasion de la fête du Christ-Roi. M. le Curé chanta la messe et M. le vicaire fit le sermon. La chorale chanta une messe harmonisée. Le St-Sacrement fut exposé à l'adoration des fidèles de l'issue de la grand'messe aux vêpres.

Mascouche

(D.N.C.) — Les trois jours de fêtes religieuses qui se suivaient ont été célébrées avec solennité. Au jour du Christ-Roi notre chorale sous la direction de M. Adalbert Leblanc a exécuté des parties des messes à deux et trois voix de Boyer. A la messe basse les membres de la ligue des Retraitants avaient fait les frais du chant. Le soir il y eut heure sainte pour la ligue du Sacré-Coeur.

A la Toussaint notre chorale a exécuté la messe d'Archambault. Mme Jos. Dugas était à l'orgue et s'est acquittée de sa tâche avec l'habileté qu'on lui connait.

De magnifiques parures rehaussaient encore l'éclat de ces fêtes.

Le jour des Morts enfin notre chorale exécuté des parties de la messe de Perosi et de Yon. Nos félicitations.

Les fidèles se sont approchés nombreux des sacrements durant ces trois jours.

Ste-Marie Salomé

(D.N.C.) — M. l'abbé Philippe Melançon est venu apporter une aide précieuse à notre Curé, pour la célébration des fêtes du Christ-Roi et de la Toussaint. Toute la paroisse, en bloc, s'est approchée des sacrements de pénitence et de l'eucharistie à chacun de ces deux jours et il en a été de même le jour de la commémoration des morts. C'était un beau spectacle de voir cette foule recueillie, s'approcher en rangs serrés à la sainte table. Les belles instructions qui nous ont été données n'étaient pas de nature à diminuer la solennité de ces deux fêtes.

* * *

On parle de la possibilité d'établir des cours post-scolaires dans chaque paroisse de la province de Québec. Notre paroisse s'occupe de recruter les 20 élèves exigés pour jouir des avantages de ces cours donnés sous la direction des agronomes du comté. M. le président et le secrétaire du cercle de l'U. C. C. sont chargés de l'organisation de ces cours.

JOUR DU SOUVENIR

Billets à prix réduits

Entre tous les points au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis

TARIF SIMPLE PLUS UN QUART pour billet aller et retour

Billets valides pour aller depuis midi mercredi, le 10 nov., jusqu'à 2 h. p. m., jeudi, le 11 novembre. Au retour, départ jusqu'à minuit, vendredi ,12 novembre 1937

Minimum des PRIX REDUITS : 25c

Renseignements complets des agents du

Pacifique Canadien

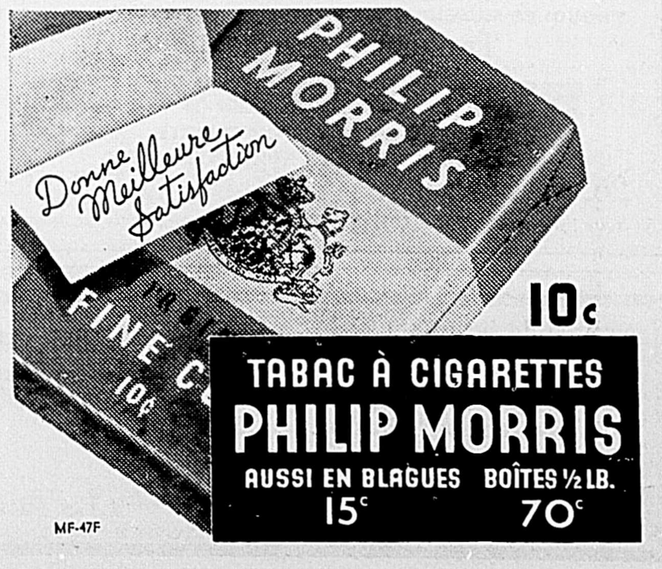

Impossible de nier les

FAITS!

Les Magasins Dominion ont mis devant le public les faits se rapportant à leur service dans la province de Québec. Et ces faits sont probants. Parce qu'ils sont des *faits*, il est impossible de les démentir ou de les amoindrir. Les assauts de la critique se heurtent en vain contre eux!

Ainsi, par exemple, c'est un *fait* admis que les Magasins Dominion ont amélioré les conditions d'achat pour le public.

C'est un *fait* qu'ils ont mis à portée plus facile de la ménagère une variété beaucoup plus grande de produits plus frais.

C'est un *fait* qu'ils achètent de vastes quantités de produits des cultivateurs et fabricants locaux.

C'est un *fait* qu'ils sont d'excellents locataires et d'importants usagers des utilités et services publics.

Partout où ils sont établis dans la province, les Magasins Dominion ont servi les meilleurs intérêts des acheteurs en créant des méthodes supérieures pour la manutention et l'étalage des produits et en vendant à des prix beaucoup plus avantageux pour les nombreux consommateurs qui sont leurs clients fidèles et satisfaits.

DOMINION STORES LIMITED

..... Très spécial pour la saison .....

Léon Ratelle & Fils : CLAQUES et RAINETTES

32, RUE NOTRE DAME, JOLIETTE — A GRANDE REDUCTION

Notre concours de prix 1937 est en marche

LA VERITABLE

Vente à 1 sou

la vente "Rexall"
AURA LIEU
les 17, 18, 19 et 20 nov. 1937

Vu l'affluence des clients et dans le but de pouvoir les servir tous dans le plus court délai, PAS DE COUPONS LE SAMEDI, soit le 20 novembre. Incidemment, ceci est fait dans le but d'encourager les clients à venir faire leurs achats les 3 jours précédents, soit les mercredi, jeudi et vendredi.

OSCAR LANDRY
La pharmacie la mieux assortie du district
51, rue NOTRE-DAME. TEL.: 228 et 229

Meli-Melo

AU PERSONNEL ENSEIGNANT

L'Association du personnel laïque enseignant de Joliette prie ses membres de bien vouloir prendre note qu'elle tiendra sa première réunion de la présente année scolaire, à l'Académie St-Viateur, le 13 novembre prochain, à 2 heures. Le secrétaire.

ENCAN ! ENCAN !

Mercredi prochain, le 10, à 1 hre, on vendra à **60, rue Baby,** tout un ameublement de maison: mobiliers divers, prélarts, etc., etc. 4n. 1 fs

ROBES DE COSTUMES

Les ottoman noir ou bleu marin, collets et poignets, boucles noires, habits d'enfants pour les classes. Vous trouverez tout au grand magasin Boulard Frère, Joliette. 19a.

TERRE A VENDRE OU A LOUER

A vendre, à louer ou à échanger pour propriété. Située à St-Ambroise, ancienne propriété de H. Paré. Bien bâtie, électricité à la maison et dans les bâtiments. S'adresser à Mme D. Blouin, marchand, Joliette. 14oc. 4 f.

CONTRE LE FROID

Le grand magasin Boulard et Frère tient une ligne complète de sous-vêtements Penman's, surtout dans les grands points. Il y en a pour hommes et garçons, pour femmes et jeunes filles. 16s. j.n.o.

DECES L'HERAULT

Ce matin avaient lieu à Rivière-à-Pierre, les funérailles de M. J. L'Hérault qui s'est noyé accidentellement samedi après-midi. Le défunt était le père de Mlle Juliette l'Hérault et de MM. Adrien et Gérard l'Hérault de cette ville et l'ami de plusieurs employés du C. N. R. de Joliette. A tous no usoffrons nos sincères sympathies.

POUR APPRENDRE L'ANALYSE

M. l'inspecteur Adrien Froment est l'auteur d'un volume recommandé par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique. Ce Traité d'analyse logique et grammaticale en est à son 2e mille et reçoit partout des éloges. En vente chezl'auteur à St-Gabriel (Berthier) et dans les librairies. Prix : $1.00. 7oct jno

FERME A VENDRE

Une terre en culture de 60 arpents en superficie (3 x 20) de très bonne qualité, bâtie de maison et dépendances à proximité du village de St-Jean de Matha.

A vendre à bonnes conditions par la succession Lavallée.

Pour informations, s'adresser au procureur J.-A. Piette, 186 Manseau, Joliette. 26at j.n.o.

CANADIEN NATIONAL
Excursions

ALLER ET RETOUR DE JOLIETTE A

VENDREDI **12 NOV.** Dép. **JOLIETTE** 7.50 p.m

CHICOUTIMI $5.45

ARVIDA	$5.40	CHAMBORD	$4.45
Dolbeau	5.60	St-Félicien	5.05
Jonquière	5.25	Roberval	4.70

Retour jusqu'au LUNDI, 15 novembre

Voitures ordinaires

Pour plus amples renseignements consultez l'agent local

CANADIEN NATIONAL

Examen scientifique de vos yeux

TROUBLES MUSCULAIRES CORRIGES. STRABISME, avec nos
Traitements Orthoptiques

EMILE PREVOST
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
AJUSTEMENT DES YEUX ARTIFICIELS
26, rue St-Paul, JOLIETTE

Notre livret sur la VUE et L'HYGIENE de L'OEIL envoyé gratis sur demande.

L'EPIPHANIE

Honneur au mérite

Mlle Marie-Anne Ethier, de St-Gérard, institutrice à l'Epiphanie, école no 1, vient de recevoir du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. J.-B. Chartrand, inspecteur, une gratification de $20. pour succès dans l'enseignement.

Evitez de détériorer votre linge par le frottage et le lavage trop fort.

LA BUANDERIE JOLICOEUR
fera pour vous la toilette de votre lingerie — Nettoyage,, teinture, pressage.
A prix populaire et en un rien de temps.
ROLAND BRISSON
représentant
Tél. 831 B. P. 104
27m. j.n.o.

MARIAGE

Le 26, M. le chan. Lamarche bénissait à la cathédrale le mariage de M. René Majeau, forgeron, avec Mme veuve J.-D. Proulx. MM. Geo. Lalonde et Rodolphe Majeau servaient de témoins.

LES BAS KAYSER

Les dames et demoiselles s'accordent à dire que le meilleur bas sur le marché, c'est le Kayser. — Vendu seulement par le grand magasin Boulard Frère, Joliette. 19a.

DECES DE M. J.-B. CHAMPAGNE

Mardi, à l'âge de 82 ans et 8 mois, après une longue maladie, est décédé M. J.-B. Champagne, époux de feu Emma Baril. Ses funérailles ont eu lieu ce matin en la cathédrale de Joliette. M. l'abbé Gadoury, assisté de diacre et sous-diacre, chanta le service. Nos sympathies à la famille.

Jos. Frenette
vendeurs des autos
Packard et Nash
et camions
International
96, Manseau. JOLIETTE
Tél. 750 — C. postal 1000

NAISSANCE LADOUCEUR-LEMAY

Le 31 octobre était baptisé au Christ-Roi, sous les prénoms de Joseph-Paul-Adrien - Luc, l'enfant de M. Paul LeMay, peintre, et de son épouse, Thérèse Ladouceur. Parrain et marraine: M. et Mme Adrien Ladouceur, de St-Ambroise, grands - parents de l'enfant. Porteuse: Mme Alfred Beaulieu, tante de l'enfant.

POURQUOI SOUFFRIR

de névralgie, rhumatisme, torticolis, sciatique, lumbago (mal de rein), arthrite
quand la chiropratique en corrige la cause
Renseignements gratuits
ANT. FORTIN, D.C.
CHIROPRATICIEN
Tél. 275 31 St-Paul, Joliette
22 av. j.n.o.

IL PORTE SON NOM

Toutes les dames et demoiselles trouveront le corset "Perfection", corset qui donne la perfection de la taille, au grand magasin Boulard & Frère, Joliette, voisin du bureau de poste.

20 m. j.n.o.

PROTEGEZ vous CHEZ
FRENETTE & FILS
COURTIERS
EN ASSURANCES
Feu, Vie, Accidents, etc.
représentants de
Mutual Life of Canada
96, Manseau, JOLIETTE
Tél. 750 — C. postal 1000

DECES DE M. GASTON PICARD

A Montréal, est décédé, hier, à l'âge de 28 ans, Gaston Picard, époux de Yvonne Lafortune. La dépouille mortelle repose en chapelle ardente chez Mme W. Bélisle, tante du défunt. Les funérailles auront lieu en la cathédrale, demain le 5, à 10 h. 30. Nos sympathies à la famille.

GRANDE REDUCTION

Pour faire place à nos marchandises pour les fêtes, nous faisons de grosses réductions sur ce que nous avons en magasin. — C. Cormier, 19 rue St-Paul, Joliette.

PERMANENT
(sans fil)
PARISTYL
(de luxe)
bouts très bouclés
GARANTI 6 MOIS
1.50 à 6.00

Ondulation à l'eau	35c.
Komol	50c.
Marcel	50c.
Shampoing	25c.
Traitement à l'huile	50c.
Coiffure de genre et personnelle	75c.

Mme Paul Lachapelle
60, St-Louis — Tél. 846
JOLIETTE

PROCHAIN MARIAGE

Le 10 novembre, à 10 h. 30, aura lieu en la cathédrale, le mariage de M. Josaphat Pelletier, de Ste-Rose, fils de M. et Mme Aristide Pelletier, de St-Vincent-de-Paul, avec Mlle Bernadette Ladouceur, fille de M. et Mme Calixte Ladouceur, de Joliette.

POMMES
de conserve
et
choix de fruits
de première
qualité

HUITRES
en coquilles ou à la mesure
POISSON
Ludovic Desmarais
75, rue St-Barthélemi
Tél. 625
JOLIETTE

TONNERRE ET NEIGE

Il est assez rare que le tonnerre voisine la neige. Le phénomène s'est produit cette semaine. Mardi dans l'avant-midi, le tonnerre s'est fait entendre et le lendemain matin il est tombé quelques minces flocons de neige.

Téléphone 365
Barrette & Lépine
ASSURANCES GENERALES
Feu - vie - accidents - automobiles - garanties
Agents spéciaux pour "LA SAUVEGARDE"
Antonio Barrette, M. L. A.
Noel Lépine
45 RUE ST-PAUL,
JOLIETTE

— FERBLANTIER - PLOMBIER —

Fridolin Ratelle est le seul agent du district pour la vente de la planche isolante "Donnaconna".

Poseur d'appareils à eau chaude et à air chaud. — Couvertures de toutes sortes, assortiments de tuyaux, pompes, accessoires pour aqueducs... — 59B, rue Notre-Dame; tél. 475w. — Résidence 77, St-Viateur, Joliette. 28oct. 8 f.p.

Une surprise
AU MAGASIN
C. CORMIER
19, rue St-Paul
JOLIETTE

Robes de crêpe aussi bas que
$1.98

St-Lin des Laurentides

(D.N.C.) — **Mariage.** — Le 30 octobre, Mgr le curé bénissait le mariage de M. Roch Charbonneau à Mlle Simonne Hogue, fille de M. et Mme Adélard Hogue. La chorale des Enfants de Marie chantèrent les cantiques durant la sainte messe.

* * *

Sépultures. — Le 28 oct., au milieu de nombreux parents et amis, eurent lieu les funérailles de Odilon Morin, bourgeois, époux de Lévina St-Vincent; il était âgé de 87 ans.

Mgr le curé fit la levée du corps et chanta le service, accompagné des abbés A. Forest et V. Fafard. Assistaient au choeur: M. le curé Valiquette, de St-Janvier, et le R. Frère Ubald, du collège de Victoriaville.

La chorale, sous la direction de l'abbé Z. Mailhot, rendit la messe harmonisée de Yon.

* * *

Le 26 octobre, un Libera fut chanté pour l'âme de M. Théodore Corbeil, employé au Pacifique Canadien, décédé à St-Denis, Montréal, à l'âge de 65 ans.

* * *

Fête du Christ-Roi. — Les paroissiens ont bien célébré cette grande fête par les nombreuses communions du matin et l'assistance à la messe solennelle de 10 hres. Mgr le curé officia à la grand'messe, assisté des abbés A. Forest et V. Fafard. Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Alcide Forest, aumônier de l'hospice St-Antoine.

* * *

N. de la R. — Nous publierons la semaine prochaine les notes des élèves du collège.

Lavaltrie

(D. N. C.) — Ont fait leur retraite fermée, ces jours-derniers: MM. Joseph Pelletier sr, Emile Robillard, Robert Martineau, Lionel Vaillant ,Germain Bourdelais, Honorius, Amédée et Henri Villeneuve, Emile Corriveau, Armand Turgeon, Wellie et Armand Giguère, Maurice et Emile Martineau Lucien Lavallée, Philias Végiard, Gérard Venne, Carmel Perreault, Dieudonné Martel, Léo Jussaume, Joseph Robillard à Sinaï et Georges Pelletier, fils de Pierre.

* * *

Ces jours-ci, notre curé est à faire la sienne.

* * *

En 1937, sont entrés en communauté:

Chez les PP. Blancs: Bertrand Pelletier, fils de Joseph Pelletier et d'Yvonne Mousseau.

Chez les RR. Soeurs de la Providence: Emilienne Robillard, fille d'Emile et d'Hélène Villeneuve.

Chez les Dames de la Congrégation: Gisèle Pelletier, fille de Lionel et de Rose-Alma Hétu.

Chez les RR. Soeurs de Ste-Anne: Béatrice Mousseau, fille de Zénon, et soeur de M. Ferdinand Mousseau, vicaire à la cathédrale de Joliette, et soeur aussi du R. P. Mousseau, o.m.i., d'Ottawa.

Chez les RR. Soeurs Missionnaires, Pont-Viau: Françoise Giguère, fille de Limoges, notre paroissien d'été.

Chez les RR. Srs du Bon Pasteur: Hélène Côté, fille d'Adolphe, paroissien aussi d'été.

* * *

Ont été inhumés en octobre : Jos.-Gilles-Jacques-Arcand, fils de Wilfrid Arcand et de Berthe Mayrand; et Jean-Guy-Rosario Hétu, fils de Charles et de Thérèse Mousseau.

* * *

En octobre, ont contracté mariage: Auguste Miron et Marie-Louise Huot; Joseph - Elzéar Proulx et Marie-Marcelle Perreault, fille de Joseph; et Joseph-Wildes-Georges Venne et M.-Adrienne Ostiguy.

* * *

Ont été baptisés Charles-Hector Giguère fils d'Emery Giguère et de Carmina Robitaille.

—Joseph-Claude Jussaume, fils de Léo et d'Estelle Hétu.

OCCASION!!

ROBES, MANTEAUX, CHAPEAUX DE TRES BONNE QUALITE, A DES PRIX SI BAS QUE VOUS SEREZ SURPRIS.

AU MAGASIN
C. CORMIER
19, rue St-Paul, Joliette

—M.-Lucille-Madeleine Lavallée, fille de Lucien et de Rosa Bourgeault.

* * *

On nous annonce le mariage de Georges Perreault et de Stéphanie Paquette.

—Aussi celui de Joseph-Alfred Paquin, de Vancouver et de Mariette Purissima Perron, fille de Joseph.

* * *

Malgré la pluie, les travaux de l'école avancent assez rapidement c'est un bel édifice qui fera bientôt un nouvel ornement au village; la vieille maison vendue à l'enchère, a été adjugée à M. Auguste Miron.

St-Félix

(D.N.C.) — **Retraite fermée.**— La semaine dernière, la Maison Querbes ouvrait de nouveau ses portes à nos paroissiens.

Un premier groupe s'y est rendu mardi dernier pour revenir vendredi.

Ce groupe était composé surtout d'hommes ayant acquis l'expérience puisque ceux qui en faisaient partie étaient presque tous des hommes d'âge mûr.

Et parmi ceux-ci, il nous fait plaisir de faire connaitre M. le Dr Desrosiers qui malgré ses 89 ans faits, n'a pas craint les fatigues du voyage pour aller une fois encore vivre "des jours du ciel sur la terre".

Tous sont revenus enchantés de leur retraite et une fois de plus nous avons une preuve de la vérité de cette parole de l'Evangile: "Venez à moi vous tous qui peinez et je vous consolerai".

* * *

Prochaine retraite fermée. — Il s'agit de la prochaine retraite pour les dames: elle commencera le dimanche soir 21 novembre pour se terminer le 24 au soir.

Les Soeurs de l'Immaculée-Conception ne peuvent disposer que de 30 chambres et il y a ici dans la paroisse au moins 500 mères de famille. C'est donc dire que nous n'aurons pas de difficulté à organiser ce groupe.

* * *

N. de la R. — Faute d'espace, nous sommes dans l'obligation de remettre à la semaine prochaine une partie de ce courrier.

Salon de Beauté
Anne-Marie Poirier,
14a, place Lavaltrie, Joliette

SPECIALITES :
PERMANENTS de tout genre naturel ou Pine Apple AVEC machine ou SANS machine.
ONDULATIONS
marcel croquignole dit komol,
papier, à l'eau, marcel.
COUPE DE CHEVEUX
manicure, shampoo et traitements à l'huile.
Cordiale bienvenue à tous.

Anne-Marie Poirier
14a, place Lavaltrie,
(voisine de l'United Stores)
JOLIETTE
Téléphone 61

Aux plus bas prix en ville, vous trouverez le plus bel assortiment de chaussures pour hommes, femmes et enfants au magasin

La Chaussure Moderne
ALB. JOLY PROP.

Agence exclusive des fameuses chaussures SLATER
32, place Lavaltrie Tél. 558

PRENEZ GARDE!!

Le STUDIO MARION n'a plus de solliciteur dans la ville de Joliette, personne n'est autorisé à se présenter à votre domicile en son nom.

Ceux qui pourraient se présenter sous son nom le feront sous de fausses représentations.

De plus, je démentis formellement la rumeur qui circule au sujet de mon commerce. Il n'est pas question de l'abandonner, croyez-le.

Je sollicite donc votre encouragement comme dans le passé. — Encouragez les vôtres!

Studio Marion, 35, PLACE BOURGET

MADAME ou MADEMOISELLE

Vous êtes cordialement invitée à la démonstration des

FAMEUX CORSETS **Nu-Back** ET DES BRASSIERES **"Gothic"**

Mlle Murielle Hanson, corsetière experte, assistée du personnel de notre département, vous fera voir la ligne complète de ces merveilleux corsets et brassières.

les 10 et 11 novembre 1937

MLLE ALINE CHAPUT
13, PLACE LAVALTRIE, JOLIETTE, P. Q.

Croupe de boeuf	08¢	Bacon	28¢
Steak boeuf, ronde	18¢	Beurre Roy, seul vendeur	31¢
Rôti veau dessosé (fesse)	25¢	Rôti de lard	15¢
Smoke "Wilsil" Butts	26¢	Bologna complet	11¢
Midget	25¢	Devant agneau	15¢

GAMACHE & LANDREVILLE

17, PLACE LAVALTRIE, TÉL. 15-561

LES PREMIERS, LES SEULS A POSSEDER UNE SCIE ELECTRIQUE POUR COUPER LA VIANDE

Démocratie et liberté

L'ACTION POPULAIRE

JUSTICE ME GUIDE

Vol. XXV, No 38 — JOLIETTE, JEUDI 4 NOVEMBRE 1937 — DEUX SOUS LE NUMERO

Aux ménagères

CHEZ

Jean Magnan

EPICIER DE CHOIX
BIERES ET PORTERS

vous trouverez un personnel courtois.

Des produits de qualité
Un service rapide
Des prix satisfaisants

Appelez immédiatement

52

19, PLACE BOURGET

Discours de Son Eminence le cardinal Villeneuve à la clôture de la grande Mission de Québec.

Dimanche dernier, se terminait la grande Mission prêchée dans les paroisses de la ville de Québec. Dimanche dernier aussi une centaine de laiques parlèrent, dans chacune des paroisses de la ville de Montréal, des doctrines subversives qui tentent de saboter nos convictions religieuses et nos institutions sociales.

A Québec, le cardinal Villeneuve, à Montréal, Son Exc. Mgr Gauthier ont prononcé des discours remarquables.

Le primat de l'Eglise canadienne a parlé de démocratie et liberté. Après avoir dit les expérances que permet d'entretenir la grande Mission, et demandé aux chrétiens de vivre à l'avenir de Jésus-Christ, Son Eminence ajouta:—

"Pourquoi faut-il que, chrétiens de nom, et même chrétiens en nos consciences, nous le soyons si peu parfois dans nos foyers, dans nos relations, dans nos amusements, dans nos affaires, dans notre politique, dans toute notre influence sociale!

Prenons garde, Messieurs. L'arbre ne peut impunément souffrir qu'on lui arrache peu à peu son écorce. Si nous nous laissons agir trop peu conformément à nos croyances, ce seront nos croyances elles-mêmes bientôt qui seront attaquées à mourir.

Prenons garde aussi aux propos mensongers de l'ennemi. C'est le Sauveur Lui-même qui nous l'a prédit: les loups les plus rapaces dans le monde se présentent couverts de peaux d'agneaux.

Je voudrais qu'un instant on réfléchisse sur cette observation. Les menteurs n'ont pas l'habitude de prpésenter leurs inventions par le côté faible. Non, ils attirent l'attention plutôt sur les points vraisemblables; le reste demeure dans l'ombre. De même procèdent les magiciens, les charlatans, les séducteurs. Eh bien! ne faut-il pas conclure que Satan, Prince des ténèbres et Père du mensonge, puisse en agir de la sorte? Prenons donc garde de nous laisser prendre à ses hypocrites artifices.

LA "LIBERTE DE PAROLE"

Par exemple, on nous parle de liberté de parole, et sous ce masque, on veut que nous écoutions les docteurs les plus pervers. Sophisme et hypocrisie. Liberté de parole, oui, mais non liberté d'injure à notre conception sociale, liberté d'insulter nos traditions, nos moeurs et notre religion.

Liberté de parole, j'en suis, mais comme elle doit se pratiquer entre honnêtes gens et non pas entre imbéciles ou forbans.

Liberté de parole! Etes-vous pour la liberté de l'air, aussi? Cependant, laissez-vous les étrangers y promener leurs engins de guerre et leurs appareils d'observation stratégique? Laissez-vous les pestiférés et les contagieux venir empoisonner, sous prétexte d'égalité, l'air respirable qui vous entoure? Liberté ,mais est-ce sottise, connivence, licence inconsidérée?

Non, Messieurs. Et il faut tout de même qu'on le sache! Pour être en démocratie, il n'est cependant pas loisible de perdre la tête. Voilà pourquoi, messieurs, j'approuve la résistance qu'on vient de faire dans la métropole aux assemblées communistes. Avec Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, je loue la jeunesse qui se dresse pour protéger l'ordre social. Je félicite les autorités municipales qui soutiennent l'opposition aux éléments communistes J'encourage tous les hommes publics qui font à cet égard leur devoir.

Et, je vous invite, le cas échéant, à faire de même. Que si l'on argue que c'est contre la loi, je réponds qu'avant la loi il y a le droit de la nature. Rien dans la loi ne me confère le droit de marcher sur les pieds plutôt que sur la tête, c'est la nature que me le donne, et il me suffit.

Eh bien! messieurs nous défendre contre les doctrines subversives, contre les empoisonnements d'esprit, contre l'ébranlement des assises de la civilisation, contre la dynamite qui fera sauter nos traditions religieuses, familiales et sociales, si ce n'est pas dans la loi, qu'on la fasse cette loi, sinon nous en exercerons le droit de nature. **Salus populi suprema lex esto.** La loi souveraine, c'est le salut de la nation.

Il y a assez longtemps qu'on avertit là-dessus les législateurs et les juristes. Nous leur rendrons le service de prévenir la loi et de les sauver eux-mêmes. Nous ne laisserons pas saboter nos convictions religieuses et nos institutions sociales par des étrangers qui sont des perturbateurs.

Sous prétexte de respecter une démocratie morbide, on agite le fantôme d'un fascisme illusoire, et pendant ce temps les ennemis gagnent la place et se moquent de nos scrupules juridiques.

DECLARATION

Je mesure en ce moment mes paroles, messieurs, et je le déclare: il ne devrait pas être permis, surtout à des hommes publics, de parler de démocratie, de fascisme, de corporatisme, avec autant d'équivoque sinon d'ignorance qu'on le fait présentement dans le monde. Qu'on préconise une démocratie ordonnée et soucieuse du bien commun; qu'on redoute les excès et les périls d'une dictature sans souplesse; qu'on distingue entre corporatisme d'Etat, machine politique à écraser les individus, et corporatisme professionnel, organisme conforme à la dignité et protectrice des intérêts du travail, je ne veux pas y contredire. Mais que pour se débarrasser facilement de devoirs urgents, on veuille confondre tout cela dans une égale réprobation, et qu'ensuite on use d'infinies délicatesses envers les représentants du régime le plus absurde, le plus dictatorial le plus sanguinaire et le plus impie yue la terre ait jamais connu, le communisme russe, voilà qui dépasse vraiment toute mesure et il est permis de s'en étonner.

De même est-il surprenant aussi que, dans la guerre d'Espagne, ce soient les trois cents mille victimes, évêques, prêtres, religieux et fidèles qu'on veuille nous faire accroire avoir été les bourreaux.

De même est-il abominable que le nazisme d'Allemagne veuille jeter l'ordure au font de l'Eglise, incriminer vilement des accusés dont on éteint la voix de la façon la plus perfide. Nous savons comment se font les procès des prêtres et des communautés en Allemagne. Nous savons l'hypocrisie des documents officiels. Nous savons la diabolique inspiration des menées antireligieuses. Certes, nous ne défendons point à l'Allemagne de reprendre conscience d'elle-même, non plus que d'ambitionner une juste place dans la société des peuples et dans la géographie de l'univers, mais nous souhaiterions que ses chefs ne songent point à y aboutir en calomniant l'un des meilleurs éléments de la race et en détruisant les valeurs spirituelles les plus propres à lui assurer le respect des peuples et la pérennité humaine.

HONTE !

Voilà, messieurs contre quelles doctrines et quels abus nous avons lieu présentement de protester tous ensemble. Honte au bolchevisme! Honte aux menées russes en Espagne, au Mexique et dans tout l'univers! Honte aux perfidies du nazisme germanique à l'égard du christianisme et surtout de l'Eglise et de son clergé. **Vive le Christ-Roi !**

Sur un feuillet qu'on vient de vous distribuer, vous aurez pu lire comment le bolchevisme s'attaque aux doctrines fondamentales de notre foi et de l'ordre social chrétien: Dieu, la Providence, Jésus-Christ, la vie future, l'âme, le surnaturel, la liberté et la dignité humaines, la moralité, la justice et l'amour du prochain, la famille, la piété privée, la patrie, les véritables intérêts de l'ouvrier.

Eh bien! tout à l'heure, que ce soit dans l'affirmation de votre loyauté à l'Eglise et aux enseignements de la doctrine chrétienne que vous preniez l'engagement solennel et chrétien de combattre le communisme et les théories contraires aux enseignements pontificaux et de pratiquer la doctrine catholique basée sur la justice et la charité, de vous efforcer de la faire pénétrer dans les moeurs, les institutions et les lois de notre pays. Ainsi serez-vous des catholiques vivants, des catholiques rayonnants, de véritables reconstructeurs de la cité chrétienne. Ainsi travaillerez-vous efficacement au maintien et à l'extension du règne sur terre du Christ-Roi.

Résolutions du Conseil

L'une de sympathie à l'adresse de la famille Laforest; l'autre de félicitations à l'hon. E. Ladouceur

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Cité de Joliette, tenue à l'heure et au lieu réglementaires le mercredi 27 octobre 1937 et à laquelle il y avait quorum.

M. le Maire suspend l'ordre du jour et s'exprime en ces termes:

"La mort, depuis quelque temps semble vouloir s'acharner à nous enlever les citoyens les plus respectables et les plus anciens de cette localité.

Ainsi, il n'y a pas longtemps déjà, nous avions à déplorer le decès de M. François Rivest, ancien conseiller de cette ville et dans un autre domaine, celui de M. J.-Adélard Dubeau, Magistrat de district.

Aujourd'hui, nous déplorons la perte de M. Pierre Laforest, conseiller de Joliette de 1877 à 1880 et surintendant de l'aqueduc de Joliette également pendant 42 années consécutives.

Monsieur Laforest, durant sa longue et fructueuse existence, a fait preuve d'initiatives prononcées et a mené des activités dans plusieurs domaines différents.

Ainsi, en sa qualité de surintendant ,il a pris un grand intérêt dans l'accomplissement de cette fonction, ainsi que dans le progrès et le développement de son département.

C'est grâce à des expériences heureuses dirigées par lui que la Cité de Joliette a actuellement l'avantage de s'abreuver de l'eau spéciale et tout à fait hygiénique puisée à la source établie dans le Parc Renaud.

Il n'y avait pas d'incendie où M. Laforest n'offrait ses services et l'on sait à quel point ils étaient utiles et pratiques.

Nageur excellent et doué d'un courage à toute épreuve, plusieurs personnes lui doivent la vie par suite de son intervention propice dans les circonstances.

Il aborda enfin différents genres dindustries et sa vie, toute parsemée de désintéressement, de frugalité, de travail constant et d'affabilité souriante peut être citée comme modèle à la génération présente et future.

Je me fais donc un devoir, tant au nom de la population de Joliette qu'en mon nom personnel, pour offrir de vives sympathies à la famille éplorée et particulièrement à son fils Eugène, l'actuel et dévoué surintendant de l'aqueduc et de l'usine de filtration".

M. l'échevin Guibault appuyé par M. l'échevin H. Mainville, propose:

Que les sentiments qui viennent d'être exprimés par M. le Maire soient consédées comme ceux propres de ce même Conseil;

Que ce dernier ratifie la mise en berne des drapeaux, l'assistance en corps aux funérailles et l'offrande de deux grand'messes déjà accomplies;

Que copie de la présente résolution soit adressée à la famille désolée et aux journaux locaux pour publication.

Adopté.

(Signé)

J.-C. PERRAULT,
Maire.

Camille BONIN,
Sec.-trésorier.

Vraie copie:

Camille BONIN,
Sec.-trésorier.

* * *

Extrait des minutes d'une séance ordinaire du Conseil de la Cité de Joliette, tenue à l'heure et au lieu règlementaires le mercredi 27 octobre 1937 et à laquelle il y avait quorum.

M. le Maire suspend l'ordre du jour et s'exprime de la façon suivante:

"J'ai maintenant à accomplir un devoir très agréable et qui me part droit du coeur c'est celui d'offrir de légitimes et sincères félicitations à Monsieur J.-E. Ladouceur, ancien maire de cette localité, par suite de son élévation sur le banc de magistrat de district.

Je suis convaincu qu'il y a unanimité sur l'opportunité de cette nomination, juste récompense du dévouement inlassable et du zèle incessant de son digne titulaire.

En effet, bien que M. Ladouceur soit doué d'un tempérament combatif, tout le monde se plaît à reconnaitre combien il était délicat dans l'expression de ses sentiments et dans l'exposé de ses argumentations.

L'on devait s'incliner devant la droiture de son âme, comme devant la probité de sa vie.

En sa qualité de maire, il a présidé à une administration des plus prudentes et aussi des plus clairvoyantes.

Comme avocat, grâce à un sens légal inné, à des études profondes et à une expérience profitable, il était reconnu comme une autorité dans sa profession.

Il n'y a pas de doute qu'à la faveur de ses connaissances de la loi et de la jurisprudence, il saura briller dans la magistrature comme il l'a fait dans l'exercice du droit.

Qu'il veuille bien accepter les meilleures félicitations et les meilleurs voeux du Conseil de la Cité de Joliette qui lui souhaite ardemment une longue et splendire carrière dans ses nouvelles et hautes fonctions et que la santé, la paix et le bonheur soient l'apanage de ses jours".

M. l'échevin Pelletier appuyé par M. l'échevin Guibault propose:

Que ce Conseil endosse de tout coeur les paroles élogieuses et méritées qui viennent d'être prononcées par M. le Maire;

Que copie de la présente résolution soit adressée à M. le Magistrat J.-E. Ladouceur, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication.

Adopté.

(Signé)

J.-C. PERRAULT,
Maire.

Camille BONIN,
Sec.-trésorier.

Vraie copie:

Camille BONIN,
Sec.-trésorier.

Récollection

Lundi le 8 novembre, en la chapelle des Congrégations de la cathédrale, récollection mensuelle pour les membres du clergé séculier. Cette réunion aura lieu à 2 heures et sera présidée par S. Exc. Mgr Papineau.

La Semaine syndicale

Sermons le 7 novembre dans les églises

La Semaine religieuse de Québec a publié dans son dernier numéro la note suivante: "C'est le désir de Son Eminence le Cardinal que le 7 novembre prochain, le sermon se donne aux différentes messes sur le syndicalisme catholique, comme on le fera dans les autres diocèses de la province". Une note semblable exprimant le désir de S. Exc. Mgr Gauthier, a paru dans la Semaine religieuse de Montréal.

Outre ces sermons, il y aura dans tous les centres principaux de la province diverses manifestations organisées par l'Ecole Sociale Populaire, pour faire mieux connaitre le syndicalisme chrétien et ce qu'il exige de chaque catholique: distributions de tracts et de brochures, séances, assemblées populaires, causeries à la radio, etc. S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., inaugurera la Semaine syndicale le samedi soir, 6 novembre, à 7 hres par une causerie à Radio-Canada sur tout le réseau français. Les autres causeries seront annoncées sous peu.

L'Heure catholique

Au poste CKAC, à 5 h. 45

La causerie du 7 novembre, à l'Heure catholique, organisée par le Comité des oeuvres catholiques ed Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. l'abbé Emile Lambert, curé de la paroisse Saint-Antonin, de Montréal. A l'occasion de la Semaine syndicale, le conférencier exposera le droit d'association. Cette causerie commence à 5 h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6 h. 05, programme musical exécuté par le choeur paroissial de Saint-Paul, sous la direction de M. Charles Denhez, maître de chapelle.

L'Amicale de Berthier

LE 20 NOVEMBRE, A 8 H. 30

Le Conseil de l'Amicale des Anciens du collège de Berthier convoque tous ses membres à assister à une soirée d'artistes et d'amateurs qui aura lieu, le 20 novembre, à 8 heures et demie du soir, dans la salle du collège. Cette réunion servirait de fête d'automne. Tous les Anciens sont priés de considérer cette invitation comme officielle.

Le Conseil a l'honneur d'annoncer la nomination du R. H. David, c.s.v., au poste de secrétaire-adjoint, remplaçant le regretté F. J. Larose, c.s.v.

Communiqué.

NOS INDUSTRIES

Visite à la Howard Smith Ltd

Mercredi, le 13 octobre 1937, les finissants de l'Académie St-Viateur, faisaient leur seconde visite industrielle. Grâce à la générosité de deux professeurs laics et de M. Emile Boulard, commissaire, qui ont fourni leurs automobiles, nous nous sommes transportés à la compagnie "Howard Smith Limited" de Crabtree, manufacture de papier, située à cinq milles de Joliette.

La Howard Smith Limited est une papeterie, dont la direction est canadienne - angiaise. Elle s'occupe uniquement de la fabrication du papier, et emploie 155 hommes et 15 femmes, dont la majorité sont des Canadiens français. Le bois nécessaire à cette transformation est fourni par les forêts de St-Donat et St-Côme. L'épinette blanche ou noire et le sapin servent presque exclusivement à cette fabrication, tant à cause des qualités spéciales de leurs fibres que de leur couleur. Le flottage des billes se fait sur la rivière Ouareau.

Pour réduire le bois en pâte, il faut une force motrice assez considérable. Le bois est d'abord coupé en rondins de deux pieds de longueur; ces derniers sont ensuite places dans un défibreur, qui par ses lames tranchantes, les écorce. Ensuite, ils sont lavés et brossés. De là, ils passent dans un réservoir où une meule en grès, tournant à une vitesse de sept cents tours à la minute, les gruge et les réduit en une sorte de pâte épaisse, blanchie par le chlore, et lavée par des épurateurs. Maintenant la pâte est prête à la fabrication du papier; on lui donne la fluidité nécessaire en y ajoutant une grande quantité d'eau. Une merveilleuse machine, appelée "grande-continue" va maintenant opérer sur la pâte. Cette dernière est accumulée sous des plaques alourdies par une pression de 600 lbs, au pouce cube et qui ne conservent que 16% d'humidité. Ensuite la pâte coule par une fente très fine sur un tamis de toile métallique sans fin, où elle subit une perte d'eau enlevée par un cylindre percé de trous très menus. Ensuite, la pâte placée entre deux feutres est entrainée entre deux lourds cylindres de granit qui en expriment l'eau. Enfin, le papier encore humide, passe sur d'autres tamis de toile pour aller s'aplatir à travers trois séries de calandres : gigantesques rouleaux chauffés à la vapeur qui assèchent et pressent le papier, de telle sorte que celui-ci se trouve lissé des deux côtés à la fois.

Parmi les produits de cette compagnie, on rencontre le papier de haute qualité, le papier à serviettes, les papiers à envelopper les fruits, et le papier à toilette "cashmere".

Le papier terminé est alors enroulé automatiquement sur des grosses bobines. Il est prêt à être expédié à Montréal, à la Presse pour le supplément du samedi, à Joliette, à Vancouver et même en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Mexique.

Cette compagnie fabrique 75,000 lbs de papier par jour à .06 sous la livre environ ce qui représente la jolie somme de $4,500.

Un cordial merci à tous ceux qui nous ont permis de faire cette intéressante visite à Crabtree.

Paul LAPORTE.

Au Séminaire

CHRONIQUE

24 Octobre : Solennité de la fête de S. Viateur.

Son Excellence Mgr l'Evêque chante une messe pontificale en notre chapelle. Son Excellence est accompagnée du R. P. Supérieur comme prêtre-assistant, de M. l'abbé Damien Robert et du R. P. Ls-J. Lefebvre, c.s.v. comme diacres d'honneur; des abbés L. Hénault et L. Forest comme diacre et sous-diacre d'office. La chorale du scolasticat St-Charles fait les frais du chant. Le R. P. René Piette, c.s.v., prédicateur de retraites à la Maison Querbes, donne le sermon de circonstance.

* * *

Au cours de l'après-midi, **réunion mensuelle des Jécistes.** Si un indiscret avait pénétré vers les 2 hres dans la salle académique, il aurait vite pris contact avec une assemblée jéciste. En effet, entourés de leurs aumôniers respectifs, sous la présidence de l'aumônier local, M. l'abbé C. Bonin, une trentaine de "gars" bien décidés s'efforçaient de comprendre les besoins de leur temps pour y appliquer les sages directives du Souverain Pontife.

C'était une assemblée générale de tous les jécistes... Au début de la cérémonie, bénédiction d'un **drapeau.** Il fallait un emblème autour duquel viendra se ranger la jeune milice du Christ. Voici le symbole de ce drapeau, don de M. et Mme J.-P. Richard; sur le côté, une bande bleue avec les trois mots J E C; au milieu une croix, de la même couleur plaquée sur fond blanc; un épi de blé enroulé autour et un peu partout comme bordure, un filet d'or. Le BLEU indique l'idéal jéciste: le ciel; la CROIX, placée au centre, c'est l'activité du mouvement jéciste qui se polarise sur elle, sur le Grand Jéciste Jésus qui en est l'âme. L'EPI, ceinturant la croix, c'est la jeunesse soudée autour du Christ pour la défense de sa cause; LE FOND BLANC, c'est l'image de l'innocence, de l'état de grâce, la vraie vie du jéciste ; l'OR qui reluit et unit le tout, symbolise le rayonnement de la foi. Enfin pour résumer tout l'insigne, les trois lettres J E C: Jeunesse Etudiante Catholique.

Il n'en fallait pas moins pour réchauffer les enthousiasmes..... Deux jécistes, et non des moindres, ont su faire passer en l'âme de leurs confrères la chaleur de leurs convictions sur les questions religieuses et sociales traitées au cours du mois.

Le secrétaire, dans un rapport où se mêlait le comique et le sérieux, sut montrer les déficiences actuelles du milieu étudiant au point de vue ordre et propreté.

Le président fit comprendre la répercussion sociale de ces négligences et de l'apathie des jeunes.

Un mot d'ordre s'imposait qui servira de directive pour tout le mois de novembre.

Après une heure de travail sérieux et constructeur, il faisait bon de détendre les esprits.... Une dizaine de jécistes interprétèrent "Le petit aveugle", drame en un acte de l'abbé Aug. Brossard, où l'on voit que l'innocence est vengée et la désobéissance punie. Ce petit drame remporta un vif succès grâce au dévouement des jeunes artistes (quelques-uns promettent!) et au talent d'interprétation du jeune religieux qui s'est chargé de l'exécution de la pièce.

Il ne restait plus qu'à remercier et à féliciter. M. l'abbé C. Bonin, aumônier local, eut la tâche délicate de le faire. Il en profita également pour faire passer à son auditoire son ardeur communicative et donner les directives nouvelles pour le nouveau mois...

* * *

Inauguration de l'orgue électronique. — A 8 heures, ce soir grand concert religieux auquel assistent bon nombre d'invités.

* * *

25 octobre. — Les journaux d'aujourd'hui annoncent qu'à l'occasion des fêtes organisées par la Société des Oliviers pour célébrer le dixième anniversaire de sa fondation, deux de nos Anciens sont à l'honneur: l'honorable juge Alexandre Guibault, exprésident de l'Association des anciens qui a été fait chancelier, succédant à feu l'honorable Rodolphe Lemieux; et M. l'abbé Siméon Girard, curé de Ste-Philomène de Rosemont, Montréal, ancien aumônier de la Société a prononcé le sermon de circonstance.

Les manifestations religieuses ont eu lieu en l'église S. Ambroise où un autre ancien est curé, M. l'abbé Alexandre Champoux.

Notre déduté à Québec, M. Antonio Barrette, m.p.p., est parmi les membres fondateurs de la Société des Oliviers.

* * *

26 octobre. — Un de nos professeurs, M. l'abbé Edmond Parent, a la douleur d'apprendre la mort de sa mère bien-aimée. La défunte était aussi la mère de M. Georges Parent, professeur à l'école St-Pierre de Joliette, ancien de la Maison, et la tante de M. l'abbé Wilfrid Caillé, professeur.

Le R. P. C. Dumontier, c.s.v., ass.-sup. et plusieurs professeurs assistent en la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, aux funérailles de M. Narcisse Chaussé. Le défunt était le père de M. l'abbé J.-C. Chaussé, vicaire à St-Jacques de Montcalm et ancien professeur au Séminaire.

Nos sympathies à ces deux familles en deuil.

* * *

27 octobre. — Messe de communauté par M. l'abbé Roland Guillemette, ancien élève, vicaire à Willimantic, Conn.

Le R. P. Supérieur assiste, ce soir, en compagnie du T. R. P. Général à la réunion des Anciens, filiale de la Nouvelle-Angleterre, à Providence, R. I.

* * *

28 octobre. — Le R. P. C. Dumontier et plusieurs professeurs assistent, à St-Liguori, aux funérailles de Mme Alcide Parent. Le service est chanté par M. l'abbé W. Caillé, neveu de la défunte. M. l'abbé Edmond Parent, sert comme diacre. Plusieurs prêtres prêtèrent leur concours à la chorale de la paroisse.

* * *

30 octobre. — La messe de communauté est célébrée par M. l'abbé Alphonse Fafard à l'occasion de la fête de son saint patron.

Le soir grande séance organisée par l'Académie St-Viateur au profit des missions. Une troupe bien en vue de Montréal interprète une comédie intitulée "Aux crochets d'un gendre". Le personnel du Séminaire est invité.

Le caractère le plus ordinaire de ceux qui déplaisent aux autres est de se déplaire trop à eux-mêmes!

D'Aguessau.

Chasseurs

Cartouches de tous les calibres

Fusils, carabines, couteaux de chasse, hachette, et tout le matériel d'expédition...

FERRONNERIE — PEINTURE — USTENSILES
FOURNITURES

V. Champlain Lepine

Téléphone: 786

12, PLACE LAVALTRIE

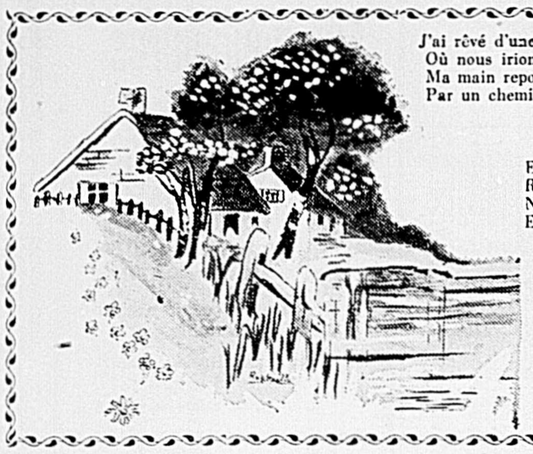

J'ai rêvé d'une maison blanche
Où nous irions un soir d'été,
Ma main reposant sur ta manche,
Par un chemin peu fréquenté.

●

Et nous vivrions des années,
Rien que nous deux dans la maison.
Nos souvenances surannées
Embelliraient chaque saison.

B. G.

CHEZ--NOUS

Directrice : RAPHAELLE

BILLET DU JEUDI

Novembre

Seigneur je ne suis plus qu'une feuille séchée
De l'orme paternel par le vent, détachée.
Mais tout ce que je fus au temps de ma splendeur,
Tout ce que je gardais d'été dans ma verdeur,
Tout ce que j'ai souffert sous la bise hiémale,
L'angoisse dont se meurt mon âme végétale,
Mon besoin de lumière et ma faim de chaleur,
Tout cela, tout cela je te l'offre, Seigneur.
Et je voudrais en faire une immense prière
Pour que de l'humus noir ou je m'en vais pourrir
La vie et le printemps fassent encor jaillir
Les fleurs du trille blanc et de la sanguinaire.

RAPHAELLE.

"Les étoiles"

Extrait

I

Par les soirs somnolents d'été, lorsque l'azur
A bruni ses derniers reflets d'or ou d'opale,
Chaque étoile a son rang dans le ciel vaste et pur
Arrive, et lentement suspend son flambeau pâle.

Bientôt leurs légions se pressent: d'un vol sur
Toutes vont déployant leur splendeur virginale,
Et sous leurs diamants de feu, l'éther obscur
Brille comme un manteau de reine orientale.

Etoiles, qui donnez à l'espace des fleurs,
Des sourires aux nuits, des hymnes au silence,
Et des rayons à l'ombre et du calme à nos pleurs.

Doux astres, vous bercez mon âme d'espérance,
Et je crois, devinant vos mystiques lueurs,
Dans vos yeux d'infini lire l'Amour immense...

II

Plus haut encore, au ciel de l'Eglise de Dieu,
Montent des astres purs, candides étincelles,
Phares sacrés guidant aux routes éternelles,
Par une main prodigue allumés en tout lieu

Avant que de sombrer sous des vagues mortelles,
Le vrai Soleil, Jésus, en un suprême adieu,
Fit jaillir de son sein ces globules de feu
Reflétant sa lumière à leurs clartés fidèles.

Hosties, astres divins, sans cesse renaissants,
Plus nombreux que la mousse aux plus de longs versants,
Vous couvrez l'univers de vos mystiques toiles,

Et vous portez l'amour et la paix sous vos voiles,
Dieu même resplendit en vos humbles croissants;
De nos obscures nuits vous êtes les "Etoiles".

Envoi de PERVENCHE.

Sainte-Elisabeth, 25 octobre 1937.

le livre en question... et d'ici là il subira sans aucun doute bon nombre de modifications. L'intérêt que vous me témoignez n'est très sensible et je vous en remercie sincèrement. Je publierai la semaine prochaine "Vers l'infini" et vous invite à revenir.

* * *

MARILIS. — Comme la Vallée est triste quand la lampe ne diffuse pas son rond de clarté. Que devient donc Marilis? pas malade au moins?

* * *

RINA. — Merci pour les minutes précieuses que vous m'avez consacrées. Votre Action de Grâce a beaucoup plu. On me l'a écrit d'un peu partout et je suis heureuse de vous en faire part. N'oubliez pas non plus de me parler davantage de ce que vous préparez. Je suis si heureuse de savoir que vous ne tournerez pas le dos à cette vocation pour laquelle vous êtes si bien douée.

RAPHAELLE.

1372 Sherbrooke est,

Montréal.

Un thé pour tous les goûts

THÉ "SALADA" 503F

Les morts

Qu'ils sont heureux les morts, au fond du cimetière:
Leur âme n'est point là pour les faire souffrir
Et leur corps, assoupi au sein de la matière,
N'est plus que du limon qui tend à refleurir.

Qu'ils sont heureux les morts! Tous les bruits de la terre
Se sont évanouis comme une feuille au vent...
Leur tombe s'embellit d'un rustique parterre
Où l'on ne viendra point s'agenouiller souvent.

Qu'ils sont heureux les morts! Les oeillets, les narcisses,
Qui vivent sur la mousse oblique des tombeaux,
Puiseront dans leurs os les sucs qui les nourrissent;
Et c'est grâce à leur chair que les lis seront beaux.

Qu'ils sont heureux les morts! Ils n'ont pas de mémoire
Pour conserver en eux les tristes souvenirs:
Ils laissent des rivaux s'approprier leur gloire.
Le ver qui les détruit ne les fait point souffrir.

Qu'ils sont heureux les morts! Ils baignent dans la Vie.
Par delà le mensonge et le néant hautain,
Toute leur âme en l'Etre est à jamais ravie...
Ce Dieu qui fut leur cause est aussi leur destin.

François HERTEL

EVE SE CONSOLE

EN MARGE DE LA GENESE
(Par José Vincent)

La faute était consommée.

Alors le Seigneur chassa le couple et *mit à l'Orient du jardin d'Eden les chérubins et la flamme de l'épée tournoyante pour garder l'arbre de vie.*

* * *

Une dernière fois, les deux bannis, accablés de regret, contemplèrent le seuil enchanté.

De cruels rossignols y gazouillaient, comme si le péché n'avait pas en un instant changé la face des choses.

A l'entour d'Adam et d'Eve, dans l'herbe, désormais moins verte, des fleurs s'étiolaient.

Ainsi, ils connurent qu'à l'avenir tout mourrait et qu'eux-mêmes selon ce qui leur avait été annoncé, *retourneraient en poussière.*

* * *

Adam songeait.

Eve s'entrainait gauchement a réfléchir.

Adam, donc, songeait, mettait en balance son propre péché et celui d'Eve. Il lui parut qu'au jardin Eve s'était montrée bien légère. Lui n'avait été qu'un peu sot. Encore l'avait-il été par tendresse.

Avec complaisance il s'avisa de cette éclatante différence entre leurs torts respectifs, mais n'en fut pas réconforté.

* * *

A mille pas d'Eden, se sentant lasse, Eve supplia doucement Adam de faire trêve à leur fuite.

Adam, maintenant résolu — pour en avoir trop bien vu les déplorables suites — à ne plus céder aux instances de sa compagne, affecta de ne pas l'entendre.

Ils firent encore quelques pas.

Alors, Eve, donnant à sa naissante obstination toutes les apparences de la plus émouvante faiblesse, soudain se laissa choir, après un sanglot.

Deux larmes, étincelantes perles rondes, tombèrent lourdement de ses yeux.

Grande fut la stupeur d'Adam à la vue du soleil tout à coup pâlissant, comme vaincu par cette femme dont les prunelles et les pleurs lui renvoyaient plus de clartés qu'il n'en dardait alors sur elle.

Ebloui, et cependant déterminé, sans avoir l'air de se rendre — car il vait fort à coeur de ne céder point, — mais tout de même assez las, Adam dit à Eve:

—Femme, le soleil brûle. Faisons halte.

* * *

Tous deux prirent place au haut d'un tertre gazonné.

Une alouette s'ébattait non loin d'eux. Eve appela l'oiseau pour qu'il vint, comme ses pareils faisaient naguère, se blottir au creux de ses mains ou de son coeur.

A l'appel d'Eve, l'oiseau prit peur et s'enfuit.

* * *

Alors notre mère comprit que la face du monde était changée.

Elle en ressentit une terreur secrète, mais sans grande repentance, car elle n'avait pas encore rencontré sur son chemin la Sagesse, cette noble fille de l'Expérienuce.

Elle dit au père des hommes:

—Adam, le malheur est sur nous! Et, de nouveau, elle pleura.

* * *

Adam, lui, fit le geste de rejeter de ses larges épaules le poids d'une responsabilité qu'il préférait abandonner tout entière à Eve.

Celle-ci le regarda, surprise.

—Voudrais-tu dire...? demanda-t-elle, s'essayant à prévenir le reproche pour l'éluder.

Adam, de son chef par deux fois abaissé, fit oui.

—Tu es bien étrange, reprit Eve, accentuant exprès les signes extérieurs d'un étonnement qui n'était qu'à la surface d'elle-même.

Alors Adam commença de douter qu'Eve fût la plus coupable. Il avait cette généreuse lâcheté de ne pas croire qui il aimait, bien différent en cela de son épouse, qui certes volontiers donnait son coeur, mais ne gaspillait point ses acquiescements.

* * *

Ayant dit, Eve s'était levée. Elle descendit le vert talus jusqu'à un ruiselet qui le bordait.

Devant la sérénité intermittente et l'intermittente gaieté de cette eau, qui tantôt semblait reposer comme un coeur paisible, tantôt s'élançait comme un coeur troublé, elle sentit le sien plus lourd.

Adam, toujours assis, les coudes appuyés sur ses genoux, la tête dans ses mains, s'abîmait dans sa détresse. Trop accablé pour en porter tout seul le faix, il redressa son front. Ses yeux mendiaient un peu d'aide et beaucoup d'amour..

Eve ne le vit point.

Alors il fit effort pour dire à sa compagne:

—Par toi, Eve, nous avons tout perdu.

Mais il n'y parvint pas. Et sa surprise fut grande de s'entendre articuler ces mots bien évasifs:

—Notre infortune est sans égale.

Puis, satisfait de son propos et se sentant soudain devenir plus brave, il risqua ce reproche:

—Eve, qu'as-tu fait de nous?

Tout près d'eux, sur un buisson, paré d'églantines, une araignée avait tendu sa toile.

Une mouche venait de s'y prendre.

La bête aux longues pattes ligota l'autre avec un soin si singulier qu'Adam ne put parvenir à savoir si c'était cruauté ou sollicitude:

Eve, elle, sourit.

* * *

—Ecoute, Adam, dit-elle. Et rappelle-toi.

—Je me rappelle, reprit Adam. Il nous avait été dit: *Vous n'en mangerez point, et vous n'y toucherez point, de peur que vous ne mouriez.*

—Comme tu prends vite l'avantage, Adam, repartit plaintivement Eve, et comme tu abuses de ma faiblesse! Ne sais-tu pas que tu es le plus fort? La belle avance, pourtant, si tu n'es pas le meilleur et le plus généreux! Hélas! n'avais-je pas vu que le fruit était bel et désirable? J'en pris donc et en mangeai... Tu fis comme moi.

—Après toi, Eve.

—Après moi, oui. Voilà bien la plus lourde faute. Mon innocente et jeune curiosité excusait tout. Je suis chose légère parce que candide... Ta conduite, à toi, fut sans excuse.

Vivement, Adam repartit:

—Je n'ai péché que par aveugle amour.

—Par aveugle amour!... Tu te juges toi-même, Adam. Il faut aimer avec clairvoyance. Au reste, y eut-il tant d'amour dans ta faute? Fut-ce un aveugle amour qui t'inspira ces lâches mots que je ne suis pas en passe d'oublier: *La femme que vous avez mise avec moi m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé?*

* * *

—Cela dit, Eve s'abandanna toute à sa peine, avec de grands cris et d'abondantes larmes.

—Son douloureux transport ajoutait encore à sa beauté.

—Elle s'assit en contre-bas d'Adam, assommé, lui, par le dépit, le malheur et la honte.

* * *

—Lasse enfin de la violence de son propre chagrin, Eve se tut.

—Alors, Adam la vit se pencher distraitement sur l'eau qui la reflétait, s'y mirer un moment, puis se rejeter vivement en arrière, curieuse tour à tour et confuse. De nouveau, elle s'inclina.

—Ses cheveux retombant ruissetaient devant sa face comme l'onde à ses pieds. De ses deux mains elle les écarta.

* * *

—Tout auprès d'elle, une églantiné, comme elle à peine rose sépanouissait sur le plus proche buisson.

—Eve cueillit la fleur la baisa en orna ses cheveux et se pencha encore sur le ruisseau.

—Elle put y contempler la souple harmonie de ses gestes, l'éclat de son front, la lourde coulée de ses cheveux, la coquille compliquée de son oreille, sa printanière fraîcheur et la fraîcheur de la fleur épanouie.

* * *

—Une autre alouette chanta.

* * *

—Adam pleurait.

—Eve se sentit moins triste.

(La Maison)

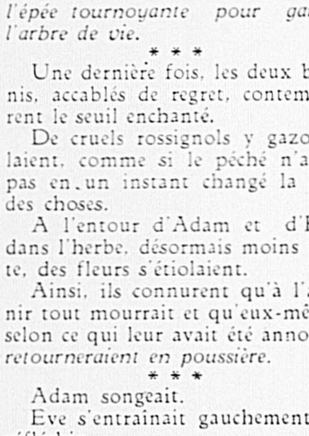

Une dame bien connue pour ses tapis au crochet dit comment elle obtient ses couleurs artistiques.

"On me demande de partout comment j'obtiens les belles et fraîches couleurs de mes tapis!" Ainsi s'exprime Mme S., dont les tapis crochetés ont obtenu plusieurs prix aux expositions ontariennes. "Je teins moi-même tous mes tissus au moyen des *Teintures Diamond.* Seule la Marque Diamond m'assure les teintes riches qu'il me faut. J'obtiens, avec un seul paquet, plusieurs nuances différentes parce qu'elles contiennent une plus grande quantité des meilleures anilines." 1

TEINTURES DIAMOND

Fabrication canadienne

Courrier de Raphaëlle

PIERROT. — La joyeuse surprise de retrouver votre écriture familière dans mon courrier! Le sais un peu ce que sont ces alternatives de mieux et de moins bien et je sympathise totalement avec vous. Oui j'ai passé de bien belles vacances dans un pays si beau que les mots manquent pour le décrire. Si les Italiens avaient notre Percé ils ne diraient plus: "Voir Naples et mourir..." Non, je ne publierai pas avant plusieurs mois

CUISEZ LE REPAS COMPLET À

l'Electricité

Le four électrique est une merveille! Il cuit un repas complet sans votre intervention.

Le cadran de contrôle allume et éteint le four, même en votre absence, au moment que vous avez fixé. Aucune déperdition de chaleur. Il n'est pas nécessaire d'ouvrir le four: tout cuit en même temps.

Aucune perte de valeur alimentaire: le four est hermétique . . . d'où économie de temps et d'argent.

Soyez à la page. Voyez les derniers modèles de poêles électriques à notre salle d'exposition locale, ou chez votre marchand.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

La FAIBLESSE

PEUT DISPARAITRE FACILEMENT

Symptômes ou conséquences de l'ANEMIE:

Pâleur	Douleurs de dos, de reins
Faiblesse	Irrégularités
Manque d'appétit	Périodes douloureuses
Fatique	Troubles internes
Nervosité	essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal

Les Anciens Canadiens

Illustrateur: Jean-Maurice Massicotte, Montréal.

Commentateur: Pierre Deléan, Cap-de-la-Madeleine.
Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.

No 49

Lorsque le capitaine d'Haberville retourna dans sa seigneurie, il était complètement ruiné. Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires apprauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita même plusieurs années avec sa famille.

Un soir de février 1762, un étranger, assez mal vêtu, entra dans le moulin et demanda l'hospitalité pour la nuit. Le capitaine d'Haberville était assis, comme de coutume quand il n'avait rien à faire, dans un coin de la chambre, la tête basse et absorbé dans de tristes pensées.

"Vous êtes le bienvenu, mon ami, vous aurez à souper et à déjeuner ici, on vous fera préparer une chambre. — "Merci, dit l'étranger, je suis fatigué, donnez-moi un coup d'eau-de-vie. — Monsieur d'Haberville n'était guère disposé à donner de l'eau-de-vie à un inconnu, il en avait peu et la réservait en cas de maladie.

—Si tu me connaissais, d'Haberville, reprit l'étranger, tu ne me refuserais certes pas le seul que tu aurais chez toi". Le premier mouvement du capitaine, en s'entendant tutoyer par une espèce de vagabond, fut celui de la colère; mais il y avait dans la voix creuse de l'inconnu quelque chose qui le fit tressaillir.

Certainement, le Vicks Va-tro-nol soulage l'enchifrènement et les souffrances que provoque le rhume de cerveau. Mais pourquoi *attendre* que votre tête soit prise et que vous vous sentiez mal en train?

Employé à temps, le Va-tro-nol vous aide à *prévenir* bien des rhumes —et à vous débarrasser des rhumes de cerveau dans leur phase de début.

Le Va-tro-nol est un médicament spécialement conçu pour le nez et la partie supérieure de la gorge, où la plupart des rhumes débutent —et se développent.

Par conséquent, au premier éternuement ou reniflement avertisseur, à la moindre irritation du nez—vite! —mettez-vous quelques gouttes de Va-tro-nol dans chaque narine. Vous sentez, à ses picotements agréables, l'action stimulante du Va-tro-nol qui se répand rapidement dans les voies nasales et aide les propres efforts de la Nature pour se débarrasser du rhume.

Dégage la tête prise. Même si votre tête est complètement prise (par suite d'un rhume de cerveau négligé ou d'enchifrènement chronique du nez), le Va-tro-nol vous apportera un soulagement réconfortant. Il détache les mucosités accumulées, réduit l'enflure des muqueuses, et aide à maintenir les sinus libres. Il vous permet de *respirer* de nouveau.

Et puis, le Va-tro-nol est si commode, si facile à employer—à la maison ou au travail!

VICKS VA-TRO-NOL

Sympathies à la famille Dubeau

A l'occasion de la mort de M. J.-A. Dubeau, juge de la Cour de magistrat, la famille a reçu de nombreuses sympathies dont voici la liste.

MESSES. — M. le chanoine Lamarche, MM. les abbés J. Laurin, W. Caillé, les RR. PP E. Aubin, C. Dumontier, Aldéi Denis, Josaphat Asselin et W. Corbeil, le Fr. G. Bolduc, MM. les juges Jos. Demers, Ferdinand Roy, H.-R. Fiset, J.-E. Ladouceur, J.-A. Guibault, A. Marchildon, MM. C.-E. Ferland, m.p., J.-A. Piette, André Michaud, Alph. Fontaine, C.-Ed. Desrochers, Romulus Joly, Anthime Lavallée, J.-E. Rivest, Paul Landry, J.-Geo. Landry, Georges Chevalier, Geo. Desroches, Guy Guibault, Arthur Ecrément, Horace Beaumier, Antonio Provost, Ph. Plante, J.-Bte et Jean Lafrenière, Camille De Martigny, Charlemagne Landry, Dr Ls Lépine, Aug. Martineau, MM. et Mmes Lucien Dugas, Zénon Michaud, Ulric Quenneville, A. Lechasseur, Maurice Tellier, m.a.l., Champ. Lépine, Robert Tellier, Paul Boucher, Ulric Bourgeois, Camille Bonin, Victor Lafortune, Wilfrid Légaré, Gustave Guertin, J.-E. Sutherland, Dr Roi. Magnan, M. Dagenais, Dr A. Geoffroy, J.-B. Fontaine, Arthur Rivard, Emile Prévost, H. Labrecque, Onés. Dubeau, Marcel Dubeau, J.-E. Lavallée, Ls Desrochers, Olivier Drouin, W. Pouliot, G.-A. Dubeau, Mlles Anna Bissonnette, Frse Boucher, Henriette Dionne, Mariette Guertin, Anita Ferland, Thérèse Desmarais, Lizette Rivard, Marcelle Villandré, Simonne Desrochers, Jeanne et Mariette Rivest, Gilberte Boisvert, Laura Provost, Gilberte et Cécile Landry, Hélène Lachapelle, Yvonne Mignault, Gisèle, Raymonde et Paule Lépine, Louise Reilley ; Mmes Albert Gaudet, E.-E. Lépine, L.-C. Rivard, F.-H. Shallow, F.-F. Farmer; familles Tél. Gaudet, G.-C.-M. Coutu, Swibert Rivest, Achille Geoffroy, Ernest Legaré, Ls Leclerc, Camille Ducharme, A.-E. Grandbois, A. Fleury, Cloutier et Thibault, Mme G. Martineau, Jos. Sylvestre, les membre, les membres du Barreau et les officiers des Palais de Justice de Joliette et de Sorel, la Jeunesse Libérale de Joliette, les élèves de Belles-Lettres A, les étudaints de 3e en médecine.

TELEGRAMMES. — Le Premier ministre du Canada, le Maire de Montréal, les hon. juges Ant. Galipeault, A. Trahan, Jos. Demers, Ferd. Roy, F.-X. Lacoursière, R. Miller, Al. Marchildon, Emile Marin, Hon. Achim, Donat Lalande, J. Bergeron, E. Gagnon, Amédée Monet, l'hon. P.-J.-A. Cardin, le recorder Plante, MM. P.-A. Séguin, Victor Gaudet, Jean Lafrenière, colonel P.-E. Leclerc, lt-col. L.-A. Daigle, Robert Cailloux, Alcide Lacharité, J.-A. Paquin, Langis et J.-Paul Galipeault Gérard Lemire, l'abbé André Dorion, Donat Blanchard, Ed. Cailloux, Robert Stafford, Frs et Rol. Beaudoin, Paul-H. Lévesque, Pierre Desrosiers, Geo. Gouin, L. Piloa, Théo. Beaudry, Ed. Flamand, J.-Roger Masse, Dr J.-C. Bernard, Dr J.-J. Mathieu, Hermas Pelland, col. G.-E. Beauchamp, lt René Paquin, R.-H. Spry, Alban Flamand, H. O'Brien, J.-Léonard Lavallée, Nap. St-Louis, Jos. Dufresne, Ant. Provost, Léopold Henrichon, Maurice Ménard, Jos. Gadoury, not., C.-L. De Martigny, Alex. Legault, Adol. Allard, Laurent Forest, Charl. Landry, Chs Gauvin, MM. et Mmes G.-V. DeBellefeuille, J.-Ed. Lafortune, Frs Vien, Oscar Courtemanche, Emile Beauchamp, Elisée Gaudet Dr Lesage, Paul, S. Normandeau, Alban Boucher, Jos. Limoges, J.-S. Boulet, Ph. Coutu, Germ. Théroux, Léo Vadeboncoeur, Dr R. Madore, O.-M. Matte, J.-N. Archambault, Wellie Munn, Maurice Dugas, Mme E.-E. Lépine, Mlles Mildred Brown, Marcelle Cailloux, Marg. Corriveau, Fernande Perron, Anita Doyle, Raymonde Beaudoin, Béatrice Desjardins et André, Madeleine Rivest; familles J.-A. Lacasse, Oswald Bengal, Chs Bourgeois, B. Labelle, R.-R. Gareau, J.-O. Lippé.

BOUQUETS SPIRITUELS— M. Albert Asselin, Gaston Caron et élèves, Aurore Cabba, hôpital St-Eusèbe et soeurs de la Providence.

SYMPATHIES. — Sir Mathias et lady Tellier, les hon. juges et Mmes Alfred Forest et Aimé Marchand, MM. et Mmes C.-P. Mainville, Dr L.-L. Benny, Roand Malo, Oscar Berthiaume, Chester Benny, L.-M. Boulay, Lorn Shallow, Geo Viger, G. Brisson, Armand Charron, Az. Garceau, J.-E. Casavant, L.-J. Masse, S.-A. Malo, J.-A. Tessier, Victor Masse, Milo Noirjean, J. Paul Lachapelle, J.-A. Legault, Ls-A. Talbot, Avila Ferland, Jos. Chevalier, Adélard Chevrette, maire, P.-P. Baçon, Lucien Bourgeois, W.-Z. Miron, Arcade Breault, René Martin, P.-Emile Carrier, Hercule Olivier, Gérard Charette, Oscar Landry, Alex. Boisvert, Chs Hétu, Az. Bazinet, J.-A. Paquin, Adélard Amyot, Noël Désormiers, Ovila Lajeunesse, J.-Paul Courteau, Wellie Allard, R.-T. Brazeau, Fabien Neveu, Ernest Lépine, Albert Gaudet, Geo. Malo, Jos. Lacoste, Vincent Simard, René Aubin, Dr D. Massicotte, Jos. Arsenault, J. Marcel Pauzé, Alex. Massicotte, Robert Fleury, Ls Désilets, Ls Cohen, Jos. Desrochers, W. Simard, J.-René Gravel, Théo. et Rod. Boulay, Maurice Brisson, L.-P. Côté, Dr L. Desrosiers, Roland Perrault, Ab. Champagne, Eug. Laforest, Hector Mainville, J.-C. Masson, P. Dumoulin; Mlles Mimi Magnan, Hermine Landry, Tellier, Fern. et Sylvia Roy, Dostaler, Caroline Didier, Jeannine Marion, Léontine et Aurélia Brûlé, Edwilda Brûlé, Liane Paradis, Frse Sigouin, Alice Valiquette, Marg. Drouin, Lizette Rivard, Lucie Poulin, Germaine Lapalme, Hélène Provost, Marg. Létourneau, Madeleine Rivest, Adèle, et Jacqueline Cardin, Margot Pelletier, Alma Bourbeau Rita Webb, Albertine Déziel, Georgette Thellen, Annette Desmarais, Anne-Marie et Colombe Poirier, Bertha Beaudoin, Annette Coutu, Jeanne Beaudoin, Thérèse Denis, Eliette et Raymonde Magnan, Aline Wodon, Denise Champagne, A. Parrot, Catherine Désormiers, Cécile Forget, Jeanne Coderre, Dody Rousseau, Maria Lajeunesse, Adélina Hétu, Madeleine Venne, Ernestine Boucher, Eliane Désilets, Rita Parent, Marcelle Pelletier, Madeleine Marion, Yvette Marion, Suzanne, Jacqueline et Yolande Gravel, Hélène et Frse Boucher, Louisa Simard, Gabrielle Plouffe, Madeleine et Juliette Côté, Jacqueline Guilbault, Armandine et Liliane Forest; MM. Camille Barrette, Adélard Beaudet, J.-E. Faribeau, Frs Lacroix, Léon Lajoie, Geo.-A. Brûlé, Jos. Lévesque, Père I. Lavallée, Julien Lavallée, Antonio Perrault, J.-Ph. Burgy, Léopold Ouimet, Rod. Gervais, major Jean Brossard, M. Gagnon, Ls Lafrenière, Fernand Chaussé, abbé J.-B. Michaud, Dr Ed. Gervais, Dr Moise Clermont, abbé Léo Gamache, Ernest Lemire, greffier du Conseil privé, Léon Girard, Paul Boulay, Alferd Marsolais, J.-E. Faribeau, juge Fer. Roy, Fr. Emile Jetté, J.-Adélard Chevalier, K. Crabtree, Norbert Faribeau, Germain Théroux, Harold Crabtree, membres du Barreau de Joliette, Jeunesse libérale de Montréal, juge Ed. Surveyer, Paul Marchildon, Hermas Bastien, Roger Lapalme, juge E. Proulx, J.-W. Thouin, André d'Astous, Jos. Marchildon, Jean Mercier, Ph. Landry, Adrien Froment, C. Caron et Fils, Emilien Lafortune, Jos. Marion, maire, Albert Leblanc, Alex. Rivest, Bruno St-Georges, Ernest Bissonnette, Ph. Boulet, Arthur et Rol. Brazeau, Dr C.-A. Roussin, hon. Michaud, Lucien Fiset, J.-Paul Bonin, A.-L. Sylvestre, Maurice Ducharme, Gérald Boucher, L.-P. Dalcourt, Geo. Leroux, Raoul Parthenais, Fabien Laporte, Roland Dion, Frs et Roland Beaudoin, Maurice Gervais, J.-A. Hétu, Marcel Davignon, L.-P. Pauzé, Jos. Frenette, J.-Marc Marion, Rom. Earl, J.-G. Poirier, FF. L. Cloutier, Robert Valois et Loyola Carrier, Alex.-L. Désaulniers, Roger Magnan, Dr Jean Fabien, Albert Lajoie, J.-A.-D. Gervais, Michel Carpentier, W. Perras, Anselme Simard, Armand Asselin, Ars. Lavallée, Geo. Bernard, Dr L.-P. Laporte, Gaston Allard, Harnois et Fils; familles A. Champoux, de Mme Paul Paradis, Josaphat Magnan, de Mme Lionel Rivard, L. Bailly, Jos. Jacques, And. Perreault, Euc. Léveillé, J.-E. Lapalme, Ephrem Vincent, J.-E. Poirier, Hector Coutu, Ant. Roch, A. Généreux, E. G. Roussin, Jean Grenier, Chs Pelland, A.-A. Dionne, Villandré, Hector Bourgeois, Raoul Laurin, Max. Lafortune, Martineau, Ls Decelles, Albert Messier, J.-A. Bérubé, L.-P. Crépeau, Pascal Lajoie, Laurent Pagé, Ars. Paré, Zéph. Bacon, J.-E. Boulard, Jos. Brisson, Wellie Rivest, J.-A. Manseau; Mmes A.-E. Francoeur et Mlle H.-E. Roy, Amédée Thouin, A.-L. Nesbitt, Armand Gélinas, D.-A. Olivier et famille, G. Faribeau, Desmarais et Mlles, J.-E. Proulx, Lippé et Mlle Alice, A.-A. Boucher, M.-Lse Leblanc, Ars. Denis et Mlles, Sr Ste-Eugénie, cercle universitaire, Montréal, Missionnaires Imm.-Conception, l'Etoile du Nord.

TRIBUTS FLORAUX. — Mlle Lucie Dubeau, MM. Gérald, Rostang, Marius et Rivard Dubeau, les honorables juges L.-A. Rivest et sa famille, et J.-J. Denis, le Barreau de Nicolet, MM. et Mmes Wilfrid Legaré, J.-C. Perrault, J.-A. Ouimet, Maurice Rivard, Roland Hétu, Jean Tellier, Osias Cousineau, J.-E. Langevin, Edgar Pouliot, Roger Hétu, Mme A.-R. Didier, familles H. Hétu, Alfred Hétu et Kay Crabtree ; Mlles Isoline Dubeau, Lisette Rivard, Jeannine Landreville, F. Poisson, le régiment de Joliette, Mess des Sergents, le commandant et les officiers du régiment de Joliette, MM. W. S. Mc Allister, Jos. Rivest, Roger Pouliot, Ned. Hardy, Steward et Ray Lowe, Auguste Chalin, Gordon Lowe, Lewis Martin.

* * *

REMERCIEMENTS. — Mlle Dubeau, Mtre Gérald Dubeau, MM. Rostang, Marius et Rivard Dubeau remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort du magistrat J.-A. Dubeau, soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, bouquets spirituels, télégrammes, lettres, visites ou assistance aux funérailles.

Vignettes
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
TEL. MA 4549
282 ONTARIO OUEST - MONTREAL

St-Roch

(Spécial) — MARIAGE. — M. le curé Fréchette bénissait récemment le mariage de M. Armand St-André, fils de M. et Mme Wilfrid St-André, à Mlle Alma Gariépy, fille de M. et Mme Arcade Gariépy. Les enfants de Marie exécutèrent de beaux chants de circonstance pendant la messe nuptiale. Après le vin servi chez les parents du marié, les nouveaux époux partirent pour Montréal, accompagnés de parents ainsi que des garçons et filles d'honneur : MM. René St-Jean et Armand Henri, Mlles Aimée et Auréa Gariépy. M. Ephrem St-André, oncle du marié, servit le dîner. Après une visite à l'oratoire St-Joseph, le jeune couple et leurs amis revinrent chez les parents de la mariée où le souper se prit en famille.

Nos voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Journal de voyage

Du Père Laurent Dupuis, O.M.I.

(suite)

Au repas du midi le Père P. E. Gagnon a encore de la difficulté avec le menu. Le Père Chicoine lui conseille pour éviter les embarras d'aller manger à la cuisine... arrivé au dessert il demande du concombre au nègre, qui est sur que le médecin n'a pas défendu le sucre à ce passager qui a demandé déjà du pâté à la viande pour dessert. Ces incidents mettent la gaiété dans la petite communauté, tous rient, les les victimes les premiers.

Maintenant que tous sont placés, il est décidé en conseil de faire un règlement adapté au genre de vie. En voici la teneur:

5 h. 30: lever; 5 h. 50: prière, méditation, communion; 6 h. 30: messe de communauté, itinéraire ; 7 h. 30: café, (apporté à nos chambres); 8 h. 30: déjeûner, récréation; 12 h. 15: ex. particulier; 12 h. 30: dîner, récréation; 3 h. 45: thé; 6 h.: oraison; 6 h. 30: souper, récréation, prière, coucher.

N. B. — Les autres exercices de piété sont distribués au cours de la journée selon le goût de chacun. Evidemment que le mal de mer dispense "ipso facto" de ce règlement. A cette condition personne ne veut avoir de dispense; voilà qui est parfait pour le supérieur. En la fête de saint Gilles, chacun s'est fait un devoir de prier d'une façon spéciale pour notre cher Père Provincial, le Père Gilles Marchand, o.m.i.

Ce matin comme je faisais observer au capitaine que le cri de la sirène rendait nerveux, il me dit qu'à un voyage la sirène se fit entendre 4 jours et 4 nuits à intervalles réguliers de une minute. Je n'en demande pas autant pour me rassasier. Ce soir, 1er sept., on sort les jeux de cartes. Le bridge est en honneur. Le P. Chicoine qui est un excellent musicien, joue... du gramophone; les reels succèdent à l'Ave Maria de Gounod et aux Rameaux. Quand tous se sont amusés et délassés, c'est la prière et le lit.

2 septembre. — Vers 4 hres, un tangage assez fort fait craquer la cabine et m'éveille. Me voilà tout nerveux, grolotant de froid, et il faut l'avouer, un peu anxieux. Je commence à repasser dans ma mémoire tous les conseils qu'on m'a donnés contre le mal de mer... à la fin je me lève et je sors la tête par le houblot pour envisager la mer en face et lui montrer que je ne la crains pas. Instantanément tout se replace, et le bateau continue à danser.

Mon compagnon, le Père Hamel est en parfaite. J'ai bien hâte de savoir comment les autres ont pris la danse... Au déjeûner une religieuse est absente, mauvais signe. En effet elle a été un peu malade et a payé à la mer son tribu. Un peu de chaise longue sur le pont et le coeur est à flot. Mlle L. Arcand, un peu secouée se remet très vite par un bon déjeûner.

Ce matin il fait un beau soleil et un vent un peu plus chaud qu'hier. Cependant, nous endurons sans inconvénient chandail de laine et gants. Les caoutchoucs sont aussi très commodes pour sortir sur le pont qui est toujours humide le matin, puisqu'on le lave chaque matin, à la grande eau. L'intérieur du bateau est bien entretenu, planchers lavés tous les matins, houblots frottés.

Cette nuit, il a fallu arrêter les machines complètement, car un autre vaisseau croisait notre route, et bien qu'il fut à une assez grande distance il était plus prudent de le laisser passer. Nous sommes en plein golfe vers 10 heures; encore une journée et ce sera la mer. Si le temps est clair, nous espérons voir les montagnes de Gaspé, dernier coin de terre canadienne visible..., puis douze jours d'eau et Dakar, en Afrique. Sur ce coin de Gaspé nous voyons en imagination tous les parents, amis, bienfaiteurs canadiens qui, une dernière fois, agitent chapeaux et mouchoirs et promettent de ne pas nous oublier dans leurs prières et leurs aumônes. Soyez assurés qu'en retour le missionnaire, qui dit adieu à sa patrie avec tout ce qu'elle contient de cher, emporte dans son coeur le souvenir de tous ceux qui s'intéressent àlui de quelque façon que ce soit. Chaque matin à la messe que j'ai le bonheur de célébrer sur le Mattawin, j'ai un souvenir spécial pour vous tous.

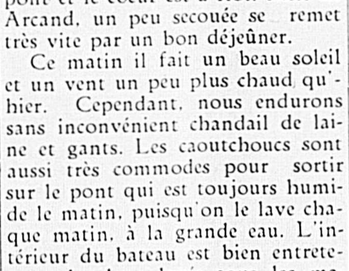

N'ALLEZ PAS VOUS LAISSER PRENDRE PAR L'HIVER!

Effectuez maintenant ces réparations dont le besoin se fait sentir!

PRENEZ DÈS AUJOURD'HUI LES MOYENS POUR AVOIR CETTE NOUVELLE

6 mois à 5 ans pour défrayer le coût des réparations effectuées sous le régime du

PLAN D'AMÉLIORATIONS AUX HABITATIONS

N'allez pas entreprendre un nouvel hiver avec un système de chauffage défectueux, une toiture endommagée, des murs qui ne vous protègent pas suffisamment. Rendez votre maison plus confortable. Suivez l'exemple de tant d'autres, et cela, sans trop grever votre budget. Bénéficiez des effets magiques du Plan d'améliorations aux habitations, et en même temps, *mettez des gens au travail.*

Tout entrepreneur ou architecte, toute maison de matériaux de construction, peut vous aider à obtenir un emprunt sous le régime du Plan d'améliorations, ou vous pouvez vous adresser à votre banque.

COMMISSION NATIONALE DE PLACEMENT

SOUS LA JURIDICTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

(Le coût de cette série d'annonces émises par la Commission nationale de placement à été entièrement défrayé grâce à la générosité de maisons d'affaires et de particuliers qui ont ainsi contribué à "l'apport coopératif national" qu'avait en vue le Gouvernement fédéral lorsqu'il adopta la Loi sur la Commission nationale de placement).

CHAMBRE DE BAIN

CUISINE

TOITURE

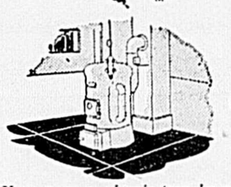
FOURNAISE

Vous pourrez obtenir tous les renseignements voulus touchant le Plan d'améliorations aux habitations en vous adressant à votre Comité local, au Président du Comité provincial, à votre banque ou enfin, à la Commission nationale de placement, à Ottawa.

Sous les auspices de la Chambre de Commerce de Joliette, J.-H. Sansregret, président du comité.

Une brume épaisse nous oblige à relentir et la sirène fait son devoir. Vers 11 h. 30, le tangage reprend et nous berce mollement; cette douceur est moins bien appréciée par celles qui ont le mal de mer.

Le capitaine, M. Minns, m'invite à lui rendre visite dans ses appartements, ce que je fais sans hésiter. Il est, depuis notre départ, des plus aimables et s'intéresse à nous pour nous distraire afin que personne n'aie le mal de mer; car, paraît-il, la nervosité et l'imagination y sont pour beaucoup dans cette maladie. Après m'avoir expliqué les différents cadrans accrochés au mur devant lui, il me présente ses deux amis et locataires: Tomy, Dasy. Très gentils, nous faisons connaissance dans la langue de Shakespeare et nous nous entendons à merveille.

La St-Viateur au Noviciat

Dans la vie des familles comme dans celle des individus, la monotonie des jours est rompue par l'éclat de certaines fêtes. Le Noviciat, au jour du 21 octobre ne peut demeurer silencieux. Il unit ses cantiques à celui des anges au ciel pour chanter dans l'allégresse le triomphe de S. Viateur.

Cette année la messe de communauté est dite par M. l'abbé Eugène Dion, vicaire à Attleboro, Mas., E.-U.

A 9 h. 30, a lieu dans notre chapelle la cérémonie touchante de la vêture. M. le chanoine L.-Philippe Lamarche, curé de la cathédrale y préside, assisté de M. l'abbé E. Dion, et du R. P. Fréchette, missionnaire du Sacré Coeur à Québec, et frère de M. Elphège Fréchette, récipiandaire. Avant la bénédiction des habits, M. le Curé prononce une allocution s'adressant principalement aux postulants. Il dit la joie qu'il éprouve en bénissant lui-même ces saints habits, puis rappelle trois grandes leçons qui se dégagent de la vie de saint Viateur: leçons de dévouement, d'humilité et de pureté. M. le Curé a su toucher les coeurs et encourager les jeunes âmes qui s'engagent dans une vie nouvelle.

Il procède ensuite à la vêture. Le R. F. Gérard Morin, du Scolasticat St-Charles présente les Récipiandaires. M. le chanoine remet l'habit à MM. Alfred Pion, Attelboro, Mass., E.-U.: Charles Vennes, St-Esprit de Montcalm; Donat Rollin, Rouyn, Qué.: Viateur Cardinal, St-Philippe de Laprairie; Paul Giroux, Montréal; Albert Pelletier, Pawtucket, R. I., E.-U.; Ls-Darius Hamelin, Canadian Malartic, Abitibi; Elphège Fréchette, Black Lake, Qué.; Roland Châles, Montréal; Gérard Préville, St-Damien de Brandon.

Suit la grand'messe, chantée par M. le vicaire Félix Gadoury de la cathédrale, assisté du R. P. Pierre Saby, comme diacre et du R. F. Gatien Bolduc, comme sous-diacre, tous deux du Scolasticat St-Charles. La chorale du noviciat, sous la direction du R. P. S. Thivierge, exécute avec harmonie et maîtrise la messe du Second ton de H. Du Mont "in virtute tua". Melvil.

Assistent au choeur, tous les Pères et Frères scolastiques; dans la nef, un bon nombre de parents et amis des nouveaux novices.

A midi, Son Excellence Mgr J.-A. Papineau nous fait l'honneur de présider le banquet traditionnel. Le repas terminé, les novices, par l'intermédiaire de l'un d'entre eux, présentent leurs respectueux hommages à leur vénéré évêque. Son Excellence nous exhorte ensuite à la pratique de deux grandes vertus qui doivent distinguer le religieux: "piété et loyauté".

Le R. P. Maître, après un mot de remerciement à Monseigneur, fait connaître l'obédience des dix novices qui terminent aujourd'hui leur noviciat.

Outre Son Excellence, et ceux déjà nommés ci-dessus, nous remarquions au banquet: M. le chanoine Iréné Gervais, MM. les abbés Odon Archambault, Joseph Pelletier, Damien Robert, Chrysologue Bonin, Azellus Fafard, Arsène Grégoire, Julien Riopel; les RR. PP. Gaspard Dumas, Sylvestre Sylvestre, Médéric Robert, Wilfrid Corbeil, Paul-Maurice Farley, Ernest Aubin, François Prud'homme, François Lafleur ; les RR. FF. Marius Soffray, F.-X. Jeannotte, B. Breton, Alfred Patry, Joseph Drainville et nombre d'autres.

Corrigeons-nous

A PROPOS D'AUTOMOBILES

Muffler

Le dispositif dont l'objet est d'amortir le bruit produit par la détente des gaz brûlés qui s'échappent d'un moteur porte en français le nom de *silencieux*. *Muffler* est son nom anglais.

* * *

Puncture

Dans le vocabulaire des automobilistes, le substantif anglais *puncture* se traduit par *crevaison*, et le verbe, par *percer, perforer, crever*. Un *punctured tyre* est un pneu crevé.

* * *

Tyre

La bande dont on entoure extérieurement la jante d'une roue de voiture et qui porte le nom de *tyre* en anglais s'appelle bandage ou pneumatique, pneu, en français. *Bandage* se dit surtout des bandes de fer, ou des bandes en caoutchouc solide. On réserve le nom de *pneu* au bandage pneumatique en usage sur les roues des automobiles. Le pneu comprend deux parties distinctes : l'une intérieure appelée *chambre à air*, et l'autre extérieure appelée *enveloppe* (non pas *couvert*). Observons en passant qu'en France, on dit *monter* plutôt que *poser* un pneu et que *pneu-ballon* est l'équivalent de *ballon tyre*.

La Société du Parler français au Canada s'efforcera de répondre par la voix des journaux aux questions de linguistique qu'on lui posera.

La Société du Parler français au Canada, Université Laval, Québec.

Le saint Rosaire

La nouvelle encyclique de S. S. Pie XI

L'activité du grand Pape qui gouverne actuellement l'Eglise est vraiment prodigieuse. Malgré l'âge et la maladie, Pie XI suit avec une clairvoyance étonnante le courant du monde, et lui apporte en temps approprié le remède sauveur. Après ses grandes encycliques sociales, il tourne aujourd'hui l'esprit des fidèles vers la Vierge Marie et leur demande d'en faire de plus en plus la protectrice non seulement de leurs propres vies mais aussi de la société en péril.

Il faut diffuser ces pages remarquables, débordantes de dévotion envers la Mère de Dieu. L'Oeuvre des Tracts vient de les publier en une élégante brochure. Elle y a joint l'encyclique de Léon XIII, *Supremi apostolatus*, sur le même sujet. On a ainsi en un bref opuscule toute la doctrine de l'Eglise sur le saint Rosaire.

Cette plaquette, ornée d'une belle image de Notre-Dame du Saint Rosaire, se vend 10 sous l'exemplaire, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

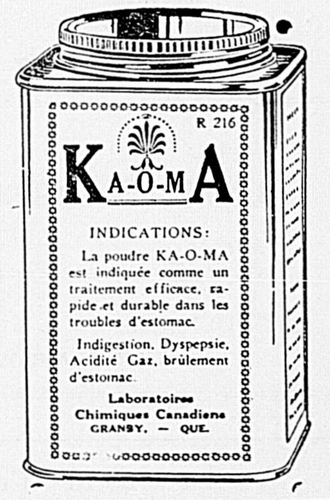

Lisez "L'ACTION POPULAIRE" le journal le plus répandu du district.

L'ACTION POPULAIRE
JOURNAL HEBDOMADAIRE INDEPENDANT
est publié par la Compagnie de l'Action populaire Ltée, le jeudi de chaque semaine.
28, place Bourget, Joliette, Qué.
Les abonnements sont toujours payables d'avance. — Consulter la bande-adresse pour voir la date de l'échéance de l'abonnement. — On est prié de faire remise par bon de poste ou d'express ou par chèque payable au pair à Joliette.
ABONNEMENTS :
Canada: $1.00 — Etats-Unis: $1.50 — Union postale: $2.00
Tél.: 270 — Casier postal: 1026

Grains de 1ère qualité

Grands spéciaux

100	lbs	$9.00
50	lbs	4.75
25	lbs	2.50
10	lbs	1.05
5	lbs	0.55
2	lbs	0.25
1	lb	0.15

Très bel assortiment de POISSONS ROUGES Fantails, aquariums, ornements, nourriture, remèdes, etc. — Pour chiens et chats, remèdes, nourritures, biscuits des meilleurs, marque SPRATTS.

Le Paradis des Oiseaux
Jos.-Irénée Caron, prop.
27, place Bourget, Joliette

CONFORT et ELEGANCE

Avec le froid qui pénètre partout, déjà le besoin de se vêtir oblige à changer votre toilette.

S'il vous faut un lourd paletôt, messieurs, vous ne pouvez faire erreur en l'achetant chez

DAHER

POUR UN PRIX RELATIVEMENT BAS, VOUS AVEZ UN PALETOT DE FACON IMPECCABLE ET DE TEXTURE SOLIDE

Mères : Pensez à vos enfants, protégez-les contre les refroidissements. Entourez-les d'attention car il vaut mieux prévenir un rhume que de le guérir. Habillez-les de lainages: chandails, bas, sous-vêtements, coupe-vent, culottes, etc... autant d'articles qu'il vous paiera d'acheter chez nous.

Geo. DAHER

Place Lavaltrie, Joliette

entre la Banque Provinciale et la Bijouterie Lachapelle.

Au Christ-Roi

RUE PAPINEAU

(D. N. C.) — Un prodige!

Des ouvriers sont à creuser à l'heure présente le canal temporaire.

Les uns le savaient.

D'autres soupçonnent que ça se creuse.

D'autres espèrent que ça va continuer.

Mais c'est une toute petite installation d'aqueduc.

A quand l'installation définitive?

Une requête a été adressée ces jours-ci à l'hôtel de ville par les propriétaires de la rue Papineau pour demander l'installation permanente des conduites d'eau.

Mais la requête a été rejettée.

Voilà un autre obstacle.

Nous y sommes habitués.

Pourquoi ce rejet?

Parce que la charte nouvelle demande que la ville installe des conduites d'eau mais aux frais des propriétaires.

Or, sur la rue Papineau il n'y a que quelques propriétaires.

Nous nous demandons s'il sera possible aux quelques propriétaires de la rue Papineau de prendre sur leur charge toutes les dépenses de l'immense rue Papineau.

Alors, faudra-t-il fermer la rue Papineau?

Fermer la rue Papineau, l'empêcher de se développer, fermer la salle paroissiale, fermer la moitié des maisons, ce serait un désastre.

Evidemment, on pourrait toujours le faire.

Mais est-ce que le bien commun pourrait en tirer quelque chose?

La rue Papineau ne se fermera pas à cause des conduites d'eau.

Je proposerais de vendre tout le sable de la rue Papineau pour payer l'entreprise.

De plus quelqu'un m'a proposé de vendre toute les briques des manufactures que nous avons failli avoir. Voilà encore des revenus.

Il faudrait aussi mettre une taxe élevée sur tous les pôteaux très longs de la dite rue. Encore des revenus.

Nous serions bien prêts à râfler tous les plans de nos manufactures non construites. Encore des revenus.

Quand il s'agit de vivre on fait tout pour sortir du pétrin. Je veux dire que l'on doit faire tout ce qui en justice peut être fait.

Quoiqu'il en soit, il faudra étudier la question des conduites d'eau.

C'est très urgent.

Car la rue Papineau est appelée à une grande destinée.

Dans cinq ans il y aura au moins cent maisons sur la rue Papineau, deux écoles, trois manufactures, un dentiste, un médecin, une salle paroissiale, une pharmacie, trois magasins et il n'y aura pas de tavernes, ni de théâtre ni d'hôtels.

Dans ces conditions là, messieurs de l'hôtel de ville, ayez pitié de notre détresse, donnez-nous des conduites d'eau. Soyez généreux, payez-nous ça.

Vous le pouvez assurément.

Donnez-nous des conduites d'eau au nom de l'hygiène. Si vous répondez à notre demande, nous promettons de rester sages, d'être gentils et puis nous aurons soin de vous garder dans notre mémoire.

Nous ne donnerons pas vos noms à nos rues, mais vos noms seront imprimés sur toutes les avenues de notre coeur.

FETE PATRONALE

La fête patronale de la paroisse a été célébrée avec éclat dimanche dernier.

Les trois jours précédents, le Père Curé et le Père vicaire ont donné les exercices du triduum.

Une très belle assistance a suivi matin et soir ces exercices avec grande piété.

Les deux prédicateurs ont développé un thème de circonstance: la royauté de Jésus.

Dimanche, l'église ornée avec une extrême simplicité, comme le demande la liturgie, présentait un air de grande fête.

A toutes les messes nombreuses communions.

Le Père Curé a donné le sermon à toutes les messes.

Il a donné la conclusion pratique de la fête: comment établir en pratique la royauté de Jésus dans l'individu, la famille, la société.

Le R. Père S. Sylvestre, supérieur du scolasticat St-Charles a officié à la grand'messe assisté des PP. comme diacre et sous-diacre.

Le soir, à 8 hres, une cérémonie de réparation a réuni une foule nombreuse auprès de l'autel du divin Roi.

Avec ferveur on a prié une heure durant pour réparer les outrages que le Christ-Roi reçoit des blasphémateurs et des militants de l'armée des Sans-Dieu.

On sait qu'il y a au delà de 60 millions d'adhérents dans cette formidable armée que le communisme a formée.

* * *

LA FETE DES MORTS

Le soir de la Toussaint dans l'église endeuillée a eu lieu la cérémonie du souvenir.

Après les vêpres des morts le Père Forest a donné un sermon bien senti et fort solide où il a montré la beauté et les fruits du culte des morts et les moyens de leur venir en aide par le S. Sacrifice de la messe, l'aumône et les sacrifices.

Le Père Gauthier a officié à l'absoute assisté des Père Cholette aumônier du Précieux-Sang et prédicateur des retraites à l'Immaculée et du Père Forest, vicaire.

Chaque soir du mois de novembre les glas sonneront à 7 h.

Que tous les fidèles se fassent un devoir de s'agenouiller à ce moment pour réciter une ardente prière pour les âmes des fidèles trépassés.

Cela ne doit pas suffir à notre foi.

Chaque famille devra faire les sacrifices nécessaires pour faire célébrer des messes pour leurs disparus.

C'est un devoir pressant.

Et c'est un droit pour les âmes détenues au purgatoire.

Faisons de notre vie pour les défunts ce que l'on voudra que l'on fasse pour nous après notre mort.

Il y a trop de familles oublieuses... Pauvreté? Et pourtant l'on ne prétexte pas de pauvreté pour s'accorder une foule de plaisirs.

Souvenez-vous de vos morts, paroissiens du Christ-Roi, priez pour eux.

Souvenez-vous que rien ne peut les secourir mieux que la messe.

Venez chaque jour au S. Sacrifice et n'oubliez pas les sacrifices à faire pour les défunts.

* * *

SALLE PAROISSIALE

Les travaux avancent. Pas assez vite à notre gré, mais que voulez-vous, la température pluvieuse paralyse les travaux.

Nous ne perdons pas espoir d'inaugurer le local vers la mi-décembre.

A cette occasion nous ferons une grande fête où il nous sera donné de dire notre reconnaissance à ceux qui ont bien voulu nous aider.

Mgr l'Evêque qui tient tant à favoriser tout ce qui peut aider à la vie paroissiale sera sûrement des nôtres.

Le Père Provincial a communiqué au Père Curé combien il a hâte de voir en pleine activité ce centre de vie paroissiale.

Les Jocistes, les Jacistes, les Zouaves brûlent du désir d'entrer dans leurs locaux respectifs.

Chacun apportera sa part dans l'oeuvre commune.

La salle paroissiale est avant tout un centre de vie paroissiale.

Ce n'est pas une manufacture financière.

Toutefois nous ne mettrons pas à l'écart ce point pratique.

Ceux qui aiment sincèrement leur paroisse et les jeunes continueront de venir porter leur obole dans toutes nos organisations.

Quant aux autres qui n'aiment pas sincèrement nos oeuvres, le très petit nombre, nous ne voulons pas nous en inquiéter, ils continueront de rester à la maison.

C'est peut-être encore là qu'ils seront mieux.

Quant à nous tout en déplorant leur absence, nous les aimerons quand même.

Nous savons qu'ils sont bien plus à plaindre qu'à blâmer.

Cultivons l'esprit paroissial, ce qui ne veut pas dire cultiver le chauvinisme.

Avoir l'esprit paroissial c'est s'intéresser à tout ce qui fait la vie de la paroisse: l'église, les écoles, les manufactures, les oeuvres de jeunesse, les oeuvres de charité.

Chacun doit y apporter sa part.

Evidemment tout ne peut être de notre goût. En cela le véritable esprit paroissial fera passer le bien commun avant le bien particulier.

Aimons notre paroisse, mais aimons les autres paroisses.

Nous n'avons pas le monopole du bien, ailleurs il se fait des oeuvres magnifiques où nous pouvons aller puiser de grands exemples.

Quand on a l'esprit paroissial on ferme les yeux sur les défauts que l'on remarque autour de soi. Une paroisse est une oeuvre dirigée par des hommes il se rencontre des défauts.

Et il y a des qualités aussi. Appliquons-nous à les regarder toujours.

Un bon catholique un vrai pas un fantôme de catholique un vrai vrai catholique a l'esprit paroissial.

Et ce n'est pas lui que nous entendons dénigrer le travail qui se fait dans le milieu paroissial.

Bonne qualité et bas prix

Nouveaux manteaux garnis de fourrure

$10.50

— chez —

C. CORMIER

19, rue St-Paul

JOLIETTE

Ni chez lui ni sur la rue ni dans les magasins ni même sur la place du marché il n'osera porter atteinte à sa paroisse.

Et pourtant cela se rencontre.

Heureusement qu'il y a encore des gens de bonne volonté tout plein de loyauté qui sont capables de tenir tête à ce genre de catholique bon marché.

D'ailleurs comment les prendre au sérieux quand ils ne sont pas capables souvent de se prendre eux-mêmes au sérieux.

* * *

LES ZOUAVES

A la fête du Christ-Roi, les zouaves en grande tenue ont monté la garde autour de l'autel.

Ils étaient tous là sous la direction du lieutenant Albert Forget.

Il y avait un détachement des zouaves de la cathédrale, sous le commandement de M. Arthur Bernard.

Ils étaient tous là.

Et même à un moment donné on a constaté qu'il y en avait un de plus.

Non pas un zouave étranger.

Non, un zouave de chez nous et qui était absent depuis un mois ou deux.

C'est un grand collégien maintenant.

Mais personne ne l'avait aperçu.

Mais est-ce vrai, c'est lui, c'est notre ami Jean Bordeleau, en vacance et qui ainsi qu'une heureuse apparition nous arrive ce matin.

Et les zouaves sont heureux.

Et nous aussi.

Et voilà comment il se fait que les zouaves après avoir eu le bonheur de venir faire la garde d'honneur au Christ-Roi... ont vu s'augmenter d'une heureuse unité leur beau contingent.

* * *

LES SCOUTS

Il faut les voir.

Quelle activité et quelle joie débordante.

Au local ils écoutent, mais ils jouent aussi, mais ils travaillent encore plus.

La patrouille, l'autre patrouille, puis la troisième qui s'en vient, comme tout cela va mettre de la vie dans notre centre paroissial.

Et ils vont ramasser ainsi que des écureuils agiles tout ce qu'il faut pour orner leur local.

Ce sera beau et original et distingué et charmant.

Tout ce que vous voudrez enfin.

Notre-Dame Victoire.

* * *

Ve EXERCICE EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH

Nous prions ce soir avec ferveur notre grand saint Protecteur.

Puissions-nous persévérer dans la prière pour obtenir secours et assistance afin que nous puissions être de véritables ouvriers de la gloire de Dieu.

Le Père Curé développe encore le sujet suivant: le péché.

DEVANT DIEU le péché consiste dans ce fait qu'il s'oppose à la sainteté de Dieu, et donc à toutes ses perfections.

En d'autres termes, c'est son amour propre et dans ce cas, parfaitement légitime puisqu'il est l'être infini et donc essentiellement aimable.

Or, le pécheur veut tout le contraire de cela: il met son bonheur et sa fin dans les rivales de Dieu à notre affection, les créatures.

Ce que Dieu lui avait donné comme moyen pour se l'attirer, le pécheur s'y attache et le préfère à Dieu.

Il frustre Dieu de l'amour éternel qu'il a eu pour lui, et rend inutile tout ce que le Créateur a fait pour le rendre heureux, il rend nul le sang du Rédempteur, et refuse la sanctification du St-Esprit.

Exemple: un roi envoie un ambassadeur solliciter en mariage la main d'une princesse.

Mais voilà qu'elle préfère l'envoyé au roi et elle le marie.

Comme ce serait une injure pour le roi!

C'est ce que fait le pécheur qui fait alliance avec les échantillons que Dieu avait donnés à l'homme seulement pour se faire connaître et aimer par l'homme pour avoir son amour immortel.

Voici maintenant un moyen plus pratique pour se faire une idée de la malice du péché: c'est de considérer les châtiments que Dieu a déjà infligés aux pécheurs.

Dieu ne change pas et ce qui l'a irrité dans un péché l'irrite encore dans nos péchés.

L'effet manifeste toujours un peu la cause.

Par exemple: on ne connaît pas la nature intrinsèque de l'électricité; à voir les effets extraordinaires qu'elle produit, on juge tout de suite que c'est un instrument extrêmement puissant.

De même en voyant comment Dieu a puni le péché dans les autres, on comprendra un peu mieux ce qu'il pense de l'énormité du péché puisqu'Il le punit si sévèrement. Que l'on se rappelle le châtiment infligé aux anges.

Il créa l'enfer et les précipita dans ce feu inextinguible.

Il ne faut pas s'arrêter seulement et surtout au côté de ces pauvres malheureux condamnés à ce supplice terrible, il faut songer au côté de Dieu.

La gloire de Dieu et son honneur valent bien le sort du pécheur, surtout quand Dieu a tout fait pour le sauver de l'enfer.

Etudions les perfections de Dieu, les excès de sa bonté et les merveilles de sa sagesse pour rendre l'homme heureux et alors, on ne trouvera plus excessive la punition que Dieu inflige aux pécheurs.

C'est l'amour de Dieu qui peut faire comprendre l'enfer.

Tant pis pour les mondains qui ne se donnent aucune peine pour arriver à l'avoir!

Qu'ils se servent de leur intelligence pour découvrir les parcelles de divin que Dieu a mises dans les échantillons pour mieux se faire connaître et aimer par les hommes.

Encore une fois, tant pis pour les imbéciles qui ne raisonnent pas sur les choses de Dieu.

* * *

AU SERVICE DUFRESNE

Une forte délégation d'ouvriers et d'ouvrières ont assisté aux funérailles de M. Viateur Dufresne.

Nous devions cet hommage de sympathie à M. Jos. Dufresne pour tout le bien accompli chez nous.

Les PP. Forest et Cholette représentaient le Père Curé.

* * *

RETRAITE SACERDOTALE

Trente prêtres sont en retraite à la Maison Querbes.

Cette retraite est prêchée par l'apostolique Père Lacouture, s.j.

Cette retraite durera dix jours. Les PP. Forest et Cholette font cette retraite.

Le Père Curé fera la même retraite en fin de novembre à la Maison Querbes.

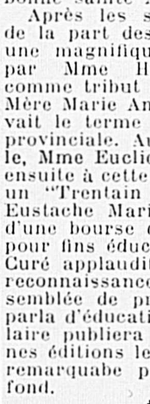

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont très faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE

EN VENTE PARTOUT 25¢

Réunion de l'Amicale M.-Anne

A S-JACQUES DE MONTCALM

(D.N.C.) — Le dimanche 25 octobre sous la présidence de Mgr A. Piette, P.D., avait lieu au couvent de Saint-Jacques, la réunion plénière des anciennes élèves. Au delà de deux cent cinquante Amicalistes, tant du pensionnat que du cours spécial ménager, rendaient hommage à l'Alma Mater qui va bellement son chemin sous la garde de la bonne sainte Anne!

Après les salutations d'usage de la part des élèves actuelles, une magnifique adresse fut lue par Mme Hilaire Courchesne comme tribut de vénération à R. Mère Marie Anatolie dont s'achevait le terme comme supérieure provinciale. Au nom de l'Amicale, Mme Euclide Marion présente ensuite à cette éducatrice dévouée un "Trentain grégorien". Mme Eustache Marion fit hommage d'une bourse de soixante dollars pour fins éducationnelles. Mgr le Curé applaudit à ces gestes de reconnaissance et gratifia l'assemblée de précieux conseils. Il parla d'éducation. L'Action populaire publiera dans ses prochaines éditions le texte de ce travail remarquabe par la forme et le fond.

* * *

Les élections du Conseil suivirent la causerie de Mgr le Curé. En voici le résultat:

Présidente honoraire: Mme Ildas Goulet; présidente d'office : Mlle Anna Ethier; vice-présidente: Mlle Elisabeth Marsolais; secrétaire: Mme Philippe Morin; trésorière: Mme Ovide Coderre ; conseillères: Mmes Joseph Sylvestre, Emile Boulard, Alfred Marsolais, Ernest Lambert, Bruno Thibodeau, Jacques Mireault, Beaulieu Fontaine.

Le salut au S. Sacrement nous réunit à la chapelle pour l'action de grâces au Dieu de notre enfance; puis, ce furent de fraternelles agapes et la fête joyeuse des benjamines, hommage encore à la Mère tout bonne qui devait sous peu nous quitter.

Les échos de ce jour béni résonneront longtemps dans nos coeurs.

A toutes les amicalistes qui y prirent part et payèrent de leur générosité, pour que la fête soit plus belle, la Direction offre des mercis. A celles qui n'ont pu se rendre mille regrets sincères! Il fait si bon se retrouver ensemble et chanter le passé!

Une qui n'oublie pas

Maria Forest-Morin,
secrétaire.

Honneur au Maire de Montréal

FERME OPPOSITION A LA PROPAGANDE COMMUNISTE

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, avait le grand honneur, le 24 octobre dernier, d'être félicité publiquement par S. Exc. Mgr Gauthier, lors d'une cérémonie à l'église Notre-Dame, pour son énergique attitude contre les propagandistes du communisme. La plupart des associations catholiques de la métropole et l'assurance de leur appui dans ses efforts pour empêcher la propagande des idées subversives. "Les Etats, dit Pie XI dans son encyclique Divini Redemptoris, mettront tout en oeuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires".

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS

COUR SUPERIEURE

Province de Québec,
District de Montréal
No E-148600

RAOUL VANDAL, commerçant, de la paroisse de St-Simon, district de St-Hyacinthe, demandeur, contre GEORGES L. CHARRON, manufacturier, des cité et district de Montréal, défendeur.

Un terrain connu et désigné comme étant le numéro deux cent quarante-six (No 246) du cadastre de la paroisse de l'Epiphanie, et la partie du numéro deux cent quarante-neuf (P. No 249) du dit cadastre, bornée en front au chemin public, en profondeur et à l'ouest à Théo. Carignan, de l'autre côté, partie à Ed. Allard et partie à J. Coderre, le tout avec maison et dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de l'Epiphanie, le VINGT-TROISIEME jour du mois de NOVEMBRE 1937, à DIX heures de la matinée.

Le shérif,
JOS. SYLVESTRE.

Bureau du shérif,
Joliette, le 14 octobre 1937.

EPARGNEZ 25%

sur votre chauffage en faisant calfeutrer au PLASTIQUE vos cadres de portes et fenêtres. — Aussi posage de **coupe-froid métallique.** Satisfaction garantie ou argent remis. S'adresser à **Georges Desormiers,** 82, St-Thomas; téléphone 320. 21oc. j.n.o

REPRENDRE SON TRAVAIL EST AGRÉABLE

si l'on a découvert un moyen de soulager les douleurs du

RHUMATISME

(et à peu de frais!)

Libre à vous de vous ruiner en remèdes que leur réclame affirme souverains contre les douleurs du Rhumatisme, de la Névrite, de la Sciatique, etc.,— mais le médicament qu'approuvent tant de médecins — celui que des milliers de familles emploient tous les jours — c'est l'Aspirine!

Il suffit de prendre 2 comprimés d'Aspirine et un demi-verre d'eau, puis de répéter la dose, au besoin, selon le Mode d'Emploi.

Règle générale, cette méthode soulagera ces douleurs presque immédiatement.

Donc, si vous voulez calmer promptement ces douleurs qui vous épuisent et vous empêchent de dormir — procurez-vous de l'Aspirine!

● Les comprimés d'Aspirine sont préparés au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Cie Bayer, de Windsor, Ontario. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom Bayer.

Exigez la Marque "ASPIRIN"

Fabrication Canadienne

Province de Québec,
District de Joliette.
No 6000

COUR SUPERIEURE

CLAIRE alias CLARA MARTINEAU, civilement épouse de Simon Forest, actuellement de la paroisse de St-Thomas de Joliette, et actuellement de la Cité et du district de Montréal.

Demanderesse

— vs —

SIMON FOREST, forgeron, anciennement de St-Thomas de Joliette, et actuellement de Southbridge, Mass., E.-U.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Joliette, ce 2 novembre 1937.

RIVEST & ALLARD,
P. C. S.

4 nov. 2 fs.

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908

Expert-Comptable licencié et agrée

(Chartered accountant)

Consultations pratiques en matières commerciales et financières

425, *Avenue Viger, Montréal*

J. A. Brissette, B.A., LL.B.

NOTAIRE

Reviseur officiel des titres pour l'Office du Crédit agricole du Québec.

STE-JULIENNE, Co. MONTCALM

BUREAU A RAWDON LE JEUDI

Voulez-vous une Protection Parfaite ?
Si oui, placez vos assurances
PAR L'ENTREMISE DE

J. Conrad Perrault

REPRESENTANT DE LA "GREAT WEST"

Courtier en assurances générales. — Syndic en faillites

69, Notre-Dame, Tél. 42 Joliette

Tél. Bureau: 98 Boîte postale: 968
Tél. Rés. privée: 607

J.-BTE FONTAINE

COURTIER D'ASSURANCES

FEU — VIE — ACCIDENTS — RESPONSABILITE PATRONALE

Représentant des meilleures compagnies canadiennes, américaines et anglaises

45, rue Saint-Paul, Joliette, Qué.

Informations fournies avec plaisir sur tous genres d'assurances

Seul représentant dans le district
LE PARADIS DES OISEAUX
JOS-IRENEE CARON, prop.
27, place Bourget, JOLIETTE

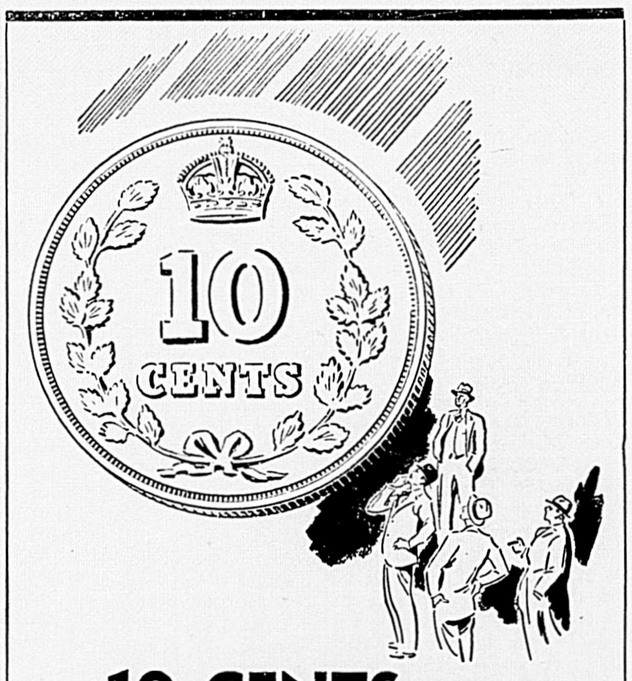

10 CENTS ...

c'est de l'argent!

Si minime que puisse paraître cette somme au premier abord, elle est prise en sérieuse considération lorsqu'il s'agit de fixer les prix des produits offerts par les magasins-chaînes. Chaque fois qu'il est possible de réaliser une économie sans sacrifier la qualité, ne serait-ce que de 10 cents, on s'empresse de le faire pour que le client puisse ensuite en bénéficier. Comme résultat, celui-ci peut obtenir de son budget un meilleur rendement; après s'être approvisionné au magasin-chaîne, il lui reste de l'argent qu'il peut employer à acheter d'autres produits, à payer des services et amusements divers. Nombre de gens profitent ainsi des prix avantageux consentis par les magasins-chaînes.

Les méthodes modernes mises en pratique par les magasins-chaînes ont incité plusieurs autres détaillants à modifier les leurs pour le plus grand avantage du public.

Les magasins-chaînes aident les cultivateurs, les manufacturiers et les ouvriers en dépensant de l'argent pour les salaires, l'achat de produits et le paiement des taxes.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - - Montréal

Cette annonce est la septième d'une série publiée dans ce journal pour mieux renseigner le public sur les avantages offerts par les magasins-chaînes établis dans la province de Québec.